**DOSSIER TYPE DE PASSATION   
DE MARCHES**

FOURNITURES

Demande d’Offres pour Contrats Cadre

**Pour Passation de Marchés dans les Opérations en Réponse d’Urgence au COVID-19**



Novembre 2020

Ce document est protégé par le droit d'auteur.

Ce document ne peut être utilisé et reproduit qu'à des fins non-commerciales. Toute utilisation commerciale, y compris, sans que cette liste soit limitative, la revente, l’exigence de paiement pour y avoir accès, pour le redistribuer, ou pour effectuer des travaux dérivés tels que des traductions non officielles basées sur ce document n'est pas autorisée.

Révisions

**Novembre 2020**

Cette version contient quelques améliorations éditoriales.

**Préface**

Ce Document type de Demande d’Offres (DTDO) pour les Contrats Cadre de Fournitures a été préparé pour être utilisé pour les marchés financés par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et l’Association Internationale de Développement (IDA pour son sigle en Anglais)[[1]](#footnote-1). Il modifie le Document type d’appel d’offres de la Banque pour les contrats cadre de Fournitures **afin d’être utilisé pour la passation de marchés de produits médicaux et autres Fournitures nécessaires pour les Opérations en Réponse d’Urgence au COVID-19**. Si la passation des marchés inclut des médicaments ou des vaccins, des spécifications additionnelles seront procurées, conformément aux Documents Standards de Passation de Marchés de la Banque pour de tels articles.

Pour toutes questions relatives à ce DTDO, ou pour obtenir des informations sur la passation des marchés dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale, s’adresser à :

Chief Procurement Officer

Département des normes, passation des marchés, et gestion financière (OPSPF)

The World Bank

1818 H Street, N.W.

Washington, DC 20433 U.S.A.

<http://www.worldbank.org>

e-mail: [Elaurentiis@worldbank.org](mailto:Elaurentiis@worldbank.org)

Demande d’Offres pour les Contrats Cadre de Fournitures

**Passation de Marchés pour**

*[insérer la description des Fournitures]*

Avis spécifique de Passation de Marchés

Formulaire d’Avis

De Demande d’Offres pour Contrats Cadre de Fourniture

**Pour Passation de Marchés dans les Opérations en Réponse d’Urgence au COVID-19**

**Agence d’Exécution :** *[Insérer : nom de l’Agence d’Exécution en charge de la passation de marchés]* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Pays :** *[Insérer : nom du pays]* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Nom du Projet :** *[Insérer : nom du Projet]* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**No de Référence de la Demande d’Offres pour Contrat Cadre :** *[insérer l’intitulé du Marché]* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**No du****Prêt/Crédit/Don :** *[No selon le document du Prêt/Crédit/Don]* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Demande d’Offres pour Contrat/s Cadre**

1. Cette Demande d’Offres pour Contrat/s Cadre (CC) est pour la passation de marchés de Fournitures [*ajouter si applicable* : « et les Services Connexes, »] requis en réponse d’Urgence au COVID-19.
2. Le *[insérer le nom de l’Emprunteur/Bénéficiaire/Récipiendaire]* *[a reçu/a sollicité/à l’intention de solliciter]* un financement de la Banque Mondiale pour financer *[insérer le nom du Projet],* et à l’intention d’utiliser une partie de ce *[prêt/crédit]* pour effectuer des paiements au titre du Marché *[insérer le nom du/es Contrat/s Cadre (CC)]* pour *[insérer l’intitulé du/es Contrat/s Cadre]* conclu/s à l’issue de ce processus de passation de marchés*.*
3. La procédure pour établir un Contrat Cadre sera conduite par mise en concurrence simplifiée, et est ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés *[insérer le titre exact et la date des Règles applicables comme indiqué dans l’accord de financement]* (« le Règlement de passation des marchés »).
4. Le *[insérer le nom de l’Agence d’exécution]* sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles pour fournir *[insérer une brève description des Fournitures, y compris les quantités estimées durant la durée du/es Contrat/s Cadre, l’indication du/es lieu/x, le calendrier indicatif de livraison/s, etc.. si ces données sont connues]*.
5. La Demande d’Offres pour ce/s CC sera transmise par voie électronique [*indiquer comme approprié*: pièce jointe par système de passation de marchés électronique/ Courriel] aux fournisseurs intéressés suite à leur remise d’une demande écrite à l’adresse ci-dessous : [*insérer l’adresse, y compris l’adresse courriel, si applicable*].

*Nom de l’Agence d’exécution,*

*Nom et coordonnées du bureau (étage, numéro),*

*Nom du responsable,*

*Adresse postale*

*Téléphone*

*Télécopie*

*Adresse électronique*

**Demande d’Offres pour Contrats Cadre de Fournitures**

**Pour Passation de Marchés dans les Opérations en Réponse d’Urgence au COVID-19**

**Acquisition de**

*[insérer l’identification des fournitures]*

**Agence d’Exécution :** *[ insérer le nom de l’Agence d’Exécution en charge de la passation des marchés]*

**Pays :** *[insérer le nom du Pays de l’Acheteur]*

**Projet :** *[insérer le nom du Projet]*

**Appel d’Offres No :** *[insérer la référence conforme au plan de passation des marchés]*

**No Prêt/No Crédit/No Don :** [*selon document de Prêt/Crédit/Don*]

**Table des matières**

[Instructions aux Fournisseurs 1](#_Toc60917384)

[Formulaires de Mise en Concurrence Initiale pour Contrat Cadre 8](#_Toc60917385)

[Modèle d’Autorisation du Fabricant 20](#_Toc60917386)

[Contrat Cadre 21](#_Toc60917387)

[Dispositions du Contrat Cadre (DCC) 24](#_Toc60917388)

[Contrat Cadre – Annexes 46](#_Toc60917389)

Instructions aux Fournisseurs

1. Cette Demande d’Offres (DO) pour un/des Contrat/s Cadre vise l’acquisition de Fournitures *[****ajouter, le cas échéant*** *:* « et les Services connexes »*]* nécessaires en réponse à l’urgence du COVID-19.
2. Le *[****insérer le nom de l’Emprunteur/bénéficiaire/destinataire] [a reçu/a demandé]* un financement** de la Banque mondiale (la Banque) pour supporter le coût du *[insérer le nom du projet ou du don]* et a l’intention d’utiliser une partie du produit aux paiements en vertu du Contrat pour *[****insérer* le titre du/es Contrat/s Cadre (CC**)*]* qui sera conclu à l’issue du processus de passation de marchés.
3. La procédure pour établir un Contrat Cadre sera conduite par mise en concurrence simplifiée, et est ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés *[****insérer la date des Règles applicables comme indiqué dans l’accord de financement****]* (« le Règlement de passation des marchés »).
4. Le *[insérer le nom de l’Agence d’exécution]* sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles pour fournir *[****insérer une brève description des Fournitures, y compris les quantités estimées durant la durée du /es Contrat/s Cadre, l’indication du/es lieu/x, le calendrier indicatif de livraison/s, etc.. si ces données sont connues****]*.
5. Les Fournisseurs peuvent soumettre des Offres pour un ou plusieurs articles.
6. L’Agence d’exécution **[*choisir l’option appropriée*: *“est le seul Acheteur dans le cadre de ce/s Contrat/s Cadre” ou “est un Acheteur opérant au nom d’un autre/groupe d’Acheteur/s” ou “est une centrale d’achats (mais pas elle-même un Acheteur) opérant pour le compte d’un /un groupe d’Acheteur/s »].***
7. Le/s Contrat/s Cadre qui sera/ont conclu/s sera/ont [***choisir l’une des deux options suivantes: “Seul Usager. » OU “Multiples Usagers.”] [Pour le cas de Contrat/s Cadre Seul Usager, ajouter ce qui suit*** : “**Le Seul Usager autorisé à acquérir dans le cadre du [*Contrat Cadre/Contrats Cadre*]** **est** [***insérer le nom légal de l’Acheteur***.]] [***Pour le/s Contrat/s Cadre à Multiples Usagers ajouter ce qui suit*: “*Une liste d’Usagers (Acheteurs participant) autorisés à acheter dans le cadre du [Contrat Cadre/Contrats Cadre*]** est[***insérer la liste***] »]].
8. La Mise en concurrence initiale a pour intention de conclure [*c****hoisir l’option appropriée : “un Contrat Cadre avec un seul Fournisseur” / “un contrat Cadre avec des Fournisseurs multiples d’un nombre maximum de [insérer le nombre] Fournisseurs »].***
9. Le/s Contrat/s Cadre sera/ont conclu/s pour une durée de [***insérer le nombre de mois, n’excédant pas trois (3) ans***] à compter de la date de commencement indiquée dans le Contrat Cadre. [***Si applicable, indiquer une option pour étendre la durée initiale*] de [*insérer le nombre de mois/années ; la durée totale y compris l’option ne devant pas excéder cinq (5) ans***].
10. La Mise en concurrence initiale établira [*choisir l’option appropriée* : « ***Contrat/s Cadre fermé/s / Contrat/s Cadre ouvert/s*** ». ***Dans les cas de*** ***Contrat/s Cadre ouvert/s,***  ***il conviendra de fournir une brève description du processus pour l’inclusion/admission de nouveaux Fournisseurs dans le CC***].
11. La sélection d’un Fournisseur à qui sera attribué un Marché subséquent (ou un bon de commande) sera effectuée à travers un processus de Remise en concurrence tel que défini dans le/s Contrat/s Cadre. Cependant, la passation d’un Contrat Cadre n’imposera pas d’obligation pour l’Acheteur, y compris pour les Acheteurs participants, d’acquérir les Fournitures à travers un Marché subséquent (ou bon de commande), ni d’empêcher l’Acheteur, y compris les Acheteurs participants d’acquérir les mêmes/similaires Fournitures en dehors du/es Contrat/s Cadre.
12. Toute demande de clarification concernant cette Demande d’Offres pour Contrat/s Cadre peut être adressée par écrit à ***[insérer: nom et adresse courriel du représentant de l’Acheteur]*** avant ***[insérer la date et l’heure*]**. L’Acheteur fera copie de sa réponse à tous les Fournisseurs, y compris une description de l’objet de la demande de clarification, mais sans en identifier la source.
13. Les Offres pour le/s CC doivent être soumises selon le formulaire ci-joint : [***insérer la méthode par courriel, par l’intermédiaire du système de passation de marchés électronique***] à l’adresse suivante [Attention : [***insérer le nom complet de la personne, si applicable ; l’adresse courriel ; ou le lien du système de passation de marchés électronique]****.*
14. Les Offres soumises sous forme de pièces jointes au courriel doivent être sous la forme d’images numérisées non modifiables. [***Inclure si nécessaire : Pour faciliter le processus d’acquisition, l’Acheteur peut exiger une copie de ces Offres sous un autre format (tel Word ou Excel), en précisant qu’en cas de divergences, l’Offre présentée sous la forme d’images numérisées non modifiables sera prépondérante***.]
15. L’heure et la date limites pour la soumission des Offres sont [***insérer l’heure, le jour, le mois, l’année***]. Les Offres seront ouvertes le [***insérer l’heure, le jour l’année***] par les représentants de l’Acheteur en présence des représentant désignés des Fournisseurs qui ont choisi d’assister à l’ouverture virtuelle [***Dans la situation d’urgence du COVID-19, si l’ouverture virtuelle n’est pas faisable, les Offres peuvent être ouvertes seulement par les représentants de l’Acheteur***]. Le procès-verbal de l’ouverture devra être partagé avec les Fournisseurs qui ont soumis une Offre.
16. Les Offres devront être valides jusqu’à [***insérer le jour, le mois, l’année***; ***cette période devra être relativement courte – suffisamment pour effectuer l’évaluation des Offres et toutes les approbations sur une base accélérée***].
17. Un Fournisseur peut être une entreprise qui est une entité privée, une entreprise d’État ou une institution sous réserve du paragraphe 18 ci-dessous, ou toute combinaison de ces entités sous la forme d’un groupement en vertu d’une entente existante ou dans l’intention de conclure une telle entente étayée par une lettre d’intention. Dans le cas d’un groupement, tous les membres sont conjointement responsables de l’exécution du/es Marché/s subséquent/s (ou bon/s de commande). Le groupement devra désigner un représentant qui aura le pouvoir de mener toutes les activités pour et pour le compte de tous les membres du groupement pendant le processus de mise en concurrence initiale et tout Marché subséquent (ou bon de commande).
18. Les Fournisseurs qui sont des entreprises ou des institutions d’État dans le pays de l’Acheteur peuvent être admissibles à la concurrence et à conclure un Contrat Cadre ou se voir attribuer un(s) Marché/s subséquent/s (ou bon/s de commande) seulement s’ils peuvent établir, d’une manière acceptable pour la Banque, qu’ils :

### a) sont légalement et financièrement autonomes;

### b) exercent en vertu du droit commercial; et

### c) ne sont pas sous la supervision de l’organisme qui conclut ou gère le présent Contrat Cadre, ou un Acheteur.

1. Un Fournisseur peut avoir la nationalité de n’importe quel pays, sous réserve des restrictions en vertu du paragraphe 20 ci-dessous. Un Fournisseur est réputé avoir la nationalité d’un pays si le Fournisseur est constitué, incorporé ou enregistré dans les dispositions des lois de ce pays et opère conformément aux dispositions de la législation de ce pays, comme en témoignent ses statuts (ou documents équivalents de constitution ou d’association) et ses documents d’enregistrement, selon le cas. Ce critère s’applique également à la détermination de la nationalité des sous-traitants ou sous-traitants proposés pour toute partie d’un Marché subséquent (ou bon de commande) comprenant les Services connexes.
2. Les entreprises et les particuliers peuvent ne pas être admissibles si cela est indiqué dans le paragraphe 22 ci-dessous, et:
3. en vertu de la loi ou de règlements officiels, le pays de l’Emprunteur interdit les relations commerciales avec ce pays, à condition que la Banque soit convaincue qu’une telle exclusion n’exclut pas une concurrence effective pour la fourniture de biens ou la passation de marchés de travaux ou de services requis; ou
4. par un acte d’application d’une décision du Conseil de Sécurité des Nations Unies prise en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le pays de l’Emprunteur interdit toute importation de Fournitures ou de passation de marchés de travaux ou de services en provenance de ce pays, ou tout paiement à un pays, à une personne ou à une entité de ce pays.
5. Toutes les Fournitures et Services connexes à fournir dans le cadre d’un Marché subséquent (ou bon de commande) attribué dans le cadre d’un Contrat Cadre et financé par la Banque peuvent avoir leur origine dans tout pays conformément au paragraphe 22 ci-dessous.
6. En référence au paragraphes 20 et 21, pour l’information des Fournisseurs, à l’heure actuelle, les entreprises, les biens et services des pays suivants sont exclus de ce processus d’approvisionnement :
7. En vertu de l’alinéa a) et de l’alinéa 21 : *[****insérer une liste des pays après approbation par la Banque pour appliquer la* restriction *ou indiquer « aucun*** *»].*
8. En vertu de l’alinéa b) et de l’alinéa 21 : *[****insérer une liste des pays après approbation par la Banque pour appliquer la restriction ou indiquer « aucu****n »]*
9. Un Fournisseur qui a été sanctionné par la Banque, conformément aux Directives Anti-Corruption de la Banque, conformément aux politiques et procédures de sanctions en vigueur énoncées dans le cadre des sanctions des Directives de la Banque tel que décrit dans l’annexe du Contrat Cadre au paragraphe 2.2 d., ne sera pas admissible à l’octroi ou à bénéficier d’un Contrat Cadre ou Marché subséquent (ou bon de commande) financé par la Banque, financièrement ou autrement, pendant la période qui aura été déterminée par la Banque.

Une liste des entreprises et des particuliers radiés est disponible sur le site Web externe de la Banque : <http://www.worldbank.org/debarr.>

1. Une entreprise qui présente une Offre pour la conclusion d’un Contrat Cadre (individuellement ou en tant que membre d’un groupement) ne doit pas participer à plus d’une offre pour le même article. Cela inclut la participation en tant que sous-traitant. Une entreprise qui ne soumet pas elle-même d’offre pour un article, soit individuellement, soit en tant que membre du groupement, peut participer en tant que sous-traitant à plus d’une offre pour l’article.
2. Un Fournisseur ne doit pas être en situation de conflit d’intérêts. Tout Fournisseur qui est en situation de conflit d’intérêts doit être disqualifié. Un Fournisseur peut être considéré comme ayant un conflit d’intérêts aux fins de ce processus de Contrat Cadre, si le Fournisseur :
3. contrôle directement ou indirectement, est contrôlé ou est sous contrôle commun avec un autre fournisseur qui a présenté une offre pour le même article;
4. reçoit ou a reçu une subvention directe ou indirecte d’un autre fournisseur qui a présenté une offre pour le même article;
5. a le même représentant légal qu’un autre fournisseur qui a présenté une offre pour le même article;
6. entretient une relation avec un autre fournisseur qui a présenté une offre pour le même article, directement ou par l’intermédiaire de tiers communs, qui le met en mesure d’influencer l’Offre d’un autre fournisseur ou d’influencer les décisions de l’Acheteur concernant ce processus de Mise en concurrence initiale;
7. ou l’une de ses sociétés affiliées a participé en tant que consultant à l’élaboration de la conception ou des spécifications techniques des marchandises, ou services connexes, qui font l’objet du processus mise en concurrence initiale;
8. ou l’une de ses sociétés affiliées a été embauchée (ou est proposée à être embauchée) par l’Acheteur ou l’Emprunteur dans la mise en œuvre du Contrat Cadre et d’un Marché subséquent (ou bon de commande);
9. fournirait des Fournitures, Travaux ou des services (non-consultant) résultant ou directement liés à des services de consultation pour la préparation ou la mise en œuvre du projet qu’il a fournis ou qu’il a fournis par une société affiliée qui contrôle directement ou indirectement, est contrôlée par cette entreprise ou est sous contrôle commun avec cette entreprise;
10. entretient une relation d’affaires ou familiale étroite avec un personnel professionnel de l’Emprunteur (ou de l’organisme d’exécution du projet, ou d’un bénéficiaire d’une partie du prêt) qui participe à la préparation ou à la mise en œuvre du Contrat Cadre ou du Marché subséquent (ou bon de commande)*.*

**Fraude et Corruption**

1. La Banque exige le respect de ses Directives en matière de lutte contre la Fraude et la Corruption et de ses règles et procédures de sanctions applicables, établies par le Régime des Sanctions du Groupe de la Banque mondiale, comme indiqué dans l’Annexe du Contrat Cadre.
2. En application de la présente politique, les fournisseurs doivent autoriser et obliger ses agents (déclarés ou non), les sous-traitants, les fournisseurs de services, les fournisseurs et le personnel à permettre à la Banque d’inspecter tous les comptes, dossiers et autres documents relatifs au Contrat Cadre et au Marché subséquent (ou bon de commande) (en cas d’attribution), et de les faire auditer par les vérificateurs nommés par la Banque.
3. Les Prix Unitaires dans les bordereaux de prix sont indiqués en fonction ***[choisissez l’une ou l’autre option : quantités estimées au cours de la période du Contrat Cadre / fourchette indicative pour les quantités individuelles du Marché subséquent (ou bon de commande***)***]*** de la manière suivante:
4. Pour les fournitures à fournir à partir du (s) pays de l’Acheteur : le prix des Fournitures cotées EXW, y compris tous les droits de douane et les taxes de vente et autres taxes déjà payées ou payables sur les composants et matières premières utilisés dans la fabrication ou l’assemblage des Fournitures ;
5. Pour les fournitures provenant d’un pays en dehors du pays de l’Acheteur:

***[Choisissez l’Option 1 ou 2]***

***Option 1*: [Si *l’Acheteur exige que les marchandises soient livrées dans le pays de l’Acheteur]:***

le prix des Fournitures cotées CIP pour livraison au lieu dedestination désigné dans le pays de l’Acheteur ***[préciser le lieu de destination];***

***Option 2 [Si l’Acheteur prend des dispositions pour le transport principal à partir, par* *exemple, des aéroports du pays du fournisseur]:***

le prix des marchandises cotées CAF ***[place nommée par exemple terminal dans le pays du fournisseur];***

1. pour les Services connexes, autres que le transport intérieur et d’autres services tenus de transporter les fournitures à leur destination finale, chaque fois que ces services connexes sont spécifiés dans l’Annexe des Exigences, le prix de chaque article comprenant les services connexes (y compris les taxes applicables).
2. Le Fournisseur peut coter son prix dans une devise étrangère de son choix en plus de la monnaie du pays de l’Acheteur (pour tous les frais locaux, selon le cas).
3. Les Offres seront évaluées afin d’assurer le respect des spécifications techniques, des calendriers de livraison et d’achèvement et de toute autre exigence de la ou des demandes du Contrat Cadre.
4. La comparaison devra être fondée sur les prix CIP (lieu de destination désigné) **[*ou FCA (lieu désigné) si l’Offre est demandée sur*** une base FCA] pour les Fournitures provenant d’un pays en dehors du pays de l’Acheteur, et les prix EXW pour les marchandises fournies à partir du pays de l’Emprunteur ; ainsi que les prix pour toute installation, formation, mise en service et autres services requis. L’évaluation des prix ne tient pas compte des droits de douane et autres taxes prélevées sur les marchandises et les ventes importées ainsi que des taxes similaires perçues dans le cadre de la vente ou de la livraison des fournitures.
5. Le ou les prix unitaires évalués seront déterminés après correction des erreurs arithmétiques et autres ajustements spécifiés, le cas échéant.
6. À des fins d’évaluation et de comparaison, la monnaie(es) des Offres est convertie en monnaie unique. La monnaie qui doit être utilisée à des fins de comparaison pour convertir au taux de change de vente des prix offerts dans diverses devises en une monnaie unique est la suivante : [***Insérer le nom de la monnaie].*** La source du taux de change est la suivante: ***[Insérer le nom de la source des taux de change].*** La date du taux de change est la suivante *:* ***[insérer le jour, le mois et l’année]]****».*
7. Après avoir déterminé l’Offre substantiellement conforme et le taux unitaire évalué le plus bas, l’Acheteur doit procéder à l’évaluation de la qualification du fournisseur en utilisant les exigences indiquées ci-après:
8. Si le Fournisseur est un fabricant :
9. Capacité financière

Le Fournisseur doit fournir des preuves documentées qu’il répond aux exigences financières suivantes : ***[lister les exigences, y compris la période]***

1. Expérience et capacité technique

Le Fournisseur doit fournir des preuves documentées pour démontrer qu’il répond aux exigences(s) d’expérience suivantes : ***[lister les exigences)]***

1. Preuve documentaire

Le Fournisseur doit fournir des preuves documentées pour démontrer que les marchandises qu’il offre répondent aux conditions d’utilisation suivantes : ***[lister les exigences].***

1. Si le Fournisseur n’est pas un fabricant :

Si un Fournisseur n’est pas un fabricant, mais qu’il offre les Fournitures pour le compte du Fabricant selon le formulaire d’autorisation du Fabricant, le Fabricant doit démontrer les qualifications ci-dessus (i), ii), iii) et le Fournisseur doit démontrer qu’il a conclu avec succès au moins ***[insérer le nombre de contrats]*** contrats de Fournitures similaires au cours des dernières années ***[insérer le nombre d’années].***

1. Le Contrat Cadre sera signé avec les fournisseurs admissibles qui :
2. [***pour un Contrat Cadre à Fournisseur unique, insérer***: **«**offre le taux unitaire le plus bas évalué pour un article ou plusieurs articles »; ***pour un Contrat Cadre à Fournisseurs multiples, insérer*:** « les Fournisseurs les mieux classés en termes de prix unitaires évalués les plus bas pour un article jusqu’à concurrence d’un maximum de *[****insérer un nombre******conformément au par. 8 ci-dessus]*** fournisseurs*;*
3. répond sensiblement aux exigences de la présente demande de Contrat Cadre; et
4. est qualifié conformément au paragraphe 23 ci-dessus.

**Notification de conclure un Contrat Cadre**

1. L’Acheteur devra inviter par les moyens les plus rapides [*par exemple par courriel*] les Fournisseurs retenus pour toute discussion ou négociation *[ce qui devrait être virtuel à la lumière de la situation d’urgence]* qui pourrait être nécessaire pour conclure le Contrat Cadre ou autrement pour la signature du/es Contrat/s Cadre.
2. L’Acheteur devra communiquer par les moyens les plus rapides avec les autres Fournisseurs sa décision sur la conclusion du/es Contrat/s Cadre. Un Fournisseur débouté peut demander des précisions sur les raisons pour lesquelles son Offre n’a pas été jugée fructueuse. L’Acheteur devra traiter cette demande dans un délai raisonnable.
3. L’Acheteur devra publier l’avis de conclusion du Contrat Cadre sur son site Web avec libre accès, le cas échéant, ou dans un journal de circulation nationale ou en ligne sur UNDB, dans les quinze (15) jours suivant l’attribution du contrat ou dès que possible par la suite. Les informations comprennent: le nom et l’adresse de l’Acheteur et, le cas échéant, tous les Acheteurs participants; le nom et le numéro de référence du Contrat Cadre en cours de conclusion et la méthode de sélection utilisée; les noms de tous les fournisseurs qui ont soumis des Offres, et leurs prix tels qu’offerts et tels qu’évalués; les noms de tous les fournisseurs dont les offres n’ont pas été retenues pour le Contrat Cadre avec les raisons de cette décision; et le/s nom(s) du ou des fournisseurs(s) retenu/s, la durée du/es Contrat/s Cadre, et un résumé de son champ d’application.

**Aucune obligation d’achat**

1. La conclusion d’un Contrat Cadre n’impose aucune obligation pour l’Agence d’Exécution et/ou l’Acheteur d’acquérir les Fournitures en vertu du Contrat Cadre.

**Processus de Remise en Concurrence pour l’attribution d’un Marché subséquent (ou bon de commande)**

1. La méthode de Remise en Concurrencequi s’appliquera pour la sélection du fournisseur attributaire d’un Contrat Cadre et l’attribution d’un Marché subséquent (ou bon de commande) est spécifiée dans le Contrat Cadre (Annexe 4, Remise en concurrence). Pour avoir le droit de participer à une remise en concurrence et obtenir un Marché subséquent (ou bon de commande), les fournisseurs attributaires d’un Contrat Cadre doivent continuer d’être qualifiés et admissibles, et les fournitures doivent continuer d’être admissibles. L’Acheteur peut exiger, à l’étape de la remise en concurrence et à l’attribution du Marché subséquent (ou bon de commande), la preuve d’une telle qualification et d’une telle admissibilité.
2. Le prix du Marché subséquent (ou bon de commande) à l’étape de la remise en concurrence ne peut pas être soumis à un ajustement des prix, sauf indication contraire dans le Contrat Cadre.

Formulaires de Mise en Concurrence Initiale pour Contrat Cadre

Formulaire d’Offre du Fournisseur

|  |  |
| --- | --- |
| **De:** | **[*Insérer le nom du Fournisseur*]** |
| **Représentant du Fournisseur :** | [*Insérer le nom du Représentant du Fournisseur*] |
| **Titre/Position :** | [*Insérer le titre ou la position du représentant]* |
| **Adresse :** | [*Insérer l’adresse du Fournisseur*] |
| **Courriel:** | [*Insérer l’adresse courriel du Fournisseur*] |

|  |  |
| --- | --- |
| **A:** | **[*Insérer le nom de l’Acheteur*]** |
| **Représentant de l’Acheteur :** | [*Insérer le nom du représentant de l’Acheteur*] |
| **Titre/Position :** | [*Insérer le titre ou position du Représentant*] |
| **Adresse :** | [*Insérer l’adresse de l’Acheteur, y compris l’adresse courriel*] |
| **DCC Ref No. :** |  |
| **Date de l’Offre :** |  |

**Madame/Monsieur** *[insérer le non du représentant de l’Acheteur]*

**SOUMISSION D’OFFRE**

1. **Aucune réserve :** Nous avons examiné et n’avons aucune réserve au document de Demande de Contrat Cadre, y compris les addenda émis.
2. **Eligibilité :** Nous remplissons les exigences d’éligibilité et nous n’avons aucun conflit d’intérêts.
3. **Eligibilité des Fournitures et Services connexes**: Si nous concluons un Contrat Cadre, les Fournitures et les Services connexes que nous pourrions fournir dans le cadre d’un Marché subséquent (ou un bon de commande) attribué dans le cadre du Contrat Cadre, auront leur origine d’un pays éligible. Les Fournitures et les Services connexes auront leur origine de [*insérer le nom du/es pays*].
4. **Conformité :** Nous offrons de livrer les Fournitures et Services connexes suivant conformément au document de Demande de Contrat Cadre et selon la Section VII – Annexe sur les Exigences : [***insérer une brève description des Fournitures et Services connexes***].
5. **Prix Unitaire/s de l’Offre :** Le total du/es prix unitaire/s *[y compris les Services connexes, si applicable]* pour les articles offerts est compris dans le Résumé du Bordereau des Prix ci-joint.
6. **Rabais Inconditionnels** : Les rabais inconditionnels offerts sont : [***Spécifier tout rabais inconditionnel offert sur le/es prix unitaire/s***].
7. **Période de Validité**: Notre Offre est valide jusqu’à la date spécifiée dans la Demande de Contrat Cadre, et elle restera contraignante pour nous et peut être acceptée à tout moment avant son expiration.
8. **Garantie de Bonne Fin** *[supprimer si la Garantie de Bonne Fin n’est pas exigée].* Si nous sommes attributaires du marché, nous comprenons que nous pouvons être invité, comme condition d’un Marché subséquent (ou un bon de commande), à obtenir une Garantie de Bonne Fin.
9. **Une Offre par Fournisseur** : Nous ne soumettons pas une Offre pour le même article en même temps en tant qu’individuellement et en tant que membre d’un groupement ou d’un sous-traitant.
10. **Suspension et Exclusion** : Nous, comme tous nos sous-traitants, fournisseurs, consultants, fabricants ou prestataires de services pour une partie quelconque du contrat, ne sommes pas sujet, et pas soumis au contrôle soumis de toute entité ou personne sujette à une suspension temporaire ou à une exclusion imposée par le Groupe de la Banque mondiale ou à une exclusion imposée par le Groupe de la Banque mondiale conformément à l’Accord réciproque des décisions d’exclusion entre la Banque mondiale et d’autres banques de développement. En outre, nous ne sommes pas inéligibles en vertu des lois du pays de l’Acheteur ou aux règlements officiels de l’Acheteur ou suite à une décision du Conseil de Sécurité des Nations Unies.
11. **Commissions, avantages, honoraires :** Nous avons payé ou paierons les commissions, avantages et honorairesen rapport avec la procédure de Demande de Contrat Cadre ou l’exécution/la signature du contrat :*[indiquer le nom complet de chaque bénéficiaire, son adresse complète, le motif de versement de chacun des commissions, avantages et honoraires, le montant et la monnaie, le cas échéant]*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom du Beneficiaries | Adresse | Motif | Montant |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

(Si aucune somme n’a été versée ou ne doit être versée, porter la mention « néant »).

1. **Pas d’obligation d’Achat** : Nous comprenons qu’il n’y a aucune obligation pour l’Agence d’Exécution/Acheteur (s) d’acheter toutes Fournitures, et/ou Services connexes auprès d’un Fournisseur pendant la durée de l’Accord-Cadre.
2. **Aucune attente de Marché subséquent (ou un bon de commande) :** Nous confirmons que l’Agence/Acheteur n’a pris aucun engagement ou de promesse, de représentation ou d’obligation en ce qui concerne les quantités ou la valeur possibles des Fournitures qui peuvent être commandées par elle, ou tout Acheteur participant, conformément à ce contrat-cadre. Nous reconnaissons et convenons que nous n’avons pas soumis cette Offre sur la base d’un tel engagement ou de promesse ou représentation. Si nous concluons un accord-cadre, nous n’avons aucune attente légitime d’obtenir un Marché subséquent (ou un bon de commande) en vertu de l’Accord-cadre.
3. **Aucune obligation d’accepter :** En relation avec la mise en concurrence initiale, nous comprenons que vous n’êtes pas contraint d’accepter toute Offre que vous pourriez recevoir.
4. **Fraude et Corruption :** Nous certifions par la présente que nous avons pris des mesures pour nous assurer qu’aucune personne agissant pour nous, ou en notre nom, ne s’engage dans tout type de Fraude et de Corruption.

**Nom du Fournisseur** \*: [*insérer le nom complet du Fournisseur*]

**Nom de la personne dûment autorisée à signer l’Offre au nom du Fournisseur** : \*\* [*insérer le nom complet de la personne dûment autorisée à signer la cotation*]

**Titre de la personne signant l’Offre** : *[insérer le titre complet de la personne signant l’Offre]*

**Signature de la personne nommée ci-dessus** : *[insérer la signature de la personne dont le nom et la capacité sont indiqués ci-dessus]*

**Date de signature :** *[insérer la date de la signature]* jour de *[insérer le mois], [insérer l’année].*

\* : Dans le cas d’un Offre présentée par un groupement, préciser le nom du groupement en tant que Fournisseur.

\*\* : La personne qui signe l’Offre doit avoir la procuration donnée par le Fournisseur. La procuration devra être jointe aux annexes.

Bordereau des Prix

***[Option 1: Quantités basées sur les quantités indicative du Marché subséquent (ou bon de commande)]***

**Bordereau des Prix: Fournitures provenant de l’extérieur du Pays de l’Acheteur**

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Demande pour CC No: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Page N° \_\_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_\_ | | | | | | |
| **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | | **6** |
| **Article** | **Description** | **Pays d’origine** | **Date indicative de livraison selon définition des Incoterms** | **Quantité Indicative et l’identification de l’unité de mesure** | | **Prix Unitaire CIP [insérer le lieu de destination] [si applicable CAF (lieu identifié]** |
| *[insérer le No de l’article]* | *[Insérer le nom de la fourniture]* | *[insérer le pays d’origine de la fourniture]* | *[insérer la période de livraison]* | *[insérer la quantité et l’identification de l’unité de mesure]* | *[insérer le prix unitaire CIP pour l’article]* | *[insérer le prix unitaire]* |
|  |  |  |  |  |  |  |
| Nom du Fournisseur [*insérer le nom complet du Fournisseur*] Signature du Fournisseur [*signature de la personne signataire de l’Offre]* Date : [*insérer la date*] | | | | | | |

***Note à l’intention de l’Acheteur:***

* *Information pour les colonnes 1, 2, 4 (indicative), et 5 (indicative) doit être insérer par l’Acheteur.*
* *Si les articles comprennent des sous-articles, insérer l’information du sous-article correspondant.*
* *Si les destinations finales sont connus au moment de la mise en concurrence initiale, ajouter une colonne demandant « le prix par article pour le transport intérieur et/ou les Services connexes et autre Services connexes exigés dans le pays de l’Acheteur pour acheminer les Fournitures à leur destination finale ».*

***[Option 1: Quantités basées sur les quantités indicatives du Marché subséquent]***

**Bordereau des Prix: Fournitures livrées à partir du Pays de l’Acheteur**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Demande pour CC No: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Page N° \_\_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_\_ | | | | | |
| **1** | **2** | **3** | **4** | | **5** |
| **Article No.** | **Description des Fournitures** | Date Indicative de livraison selon définition des Incoterms | **Quantité Indicative et l’identification de l’unité de mesure pour chaque marché subséquent** | | **Prix Unitaire EXW par article** |
| **Minimum** | **Maximum** |
| *[insérer le No de l’article]* | *[Insérer l’identification de la fourniture]* | *[insérer la date de livraison offerte]* | *[insérer le nombre d’unités devant être livrées et l’identification de l’unité de mesure]* | *[insérer le nombre d’unités devant être livrées et l’identification de l’unité de mesure]* | *[insérer le prix total EXW pour l’article]* |
|  |  |  |  |  |  |
| Nom du Fournisseur [*insérer le nom complet du Fournisseur*] Signature du Fournisseur [*signature de la personne signataire de l’Offre]* Date : [*insérer la date*] | | | | | |

***Note à l’intention de l’Acheteur:***

* *Information pour les colonnes 1, 2, 3 (indicative), et 4 (indicative) doit être insérer par l’Acheteur.*
* *Si les articles comprennent des sous-articles, insérer l’information du sous-article correspondant.*
* *Si les destinations finales sont connus au moment de la mise en concurrence initiale, ajouter une colonne demandant « le prix par article pour le transport intérieur et/ou les Services connexes et autre Services connexes exigés dans le pays de l’Acheteur pour acheminer les Fournitures à leur destination finale ».*

***[Option 2: Quantités basées sur les quantités estimées durant la période du Contrat Cadre]***

**Bordereau des Prix : Fournitures fabriquées en dehors du Pays de l’Acheteur**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Demande pour CC No: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Page N° \_\_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_\_ | | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| **Article** | **Description des Fournitures** | **Pays d’origine** | **Période indicative de livraison selon définition des Incoterms** | **Quantité estimées durant la période du Contrat Cadre et l’unité de mesure** | **Prix Unitaire CIP [insérer le lieu de destination] [si applicable CAF (lieu identifié]** |
| *[insérer le No de l’article]* | *[Insérer le nom de la fourniture]* | *[insérer le pays d’origine de la fourniture]* | *[insérer la période de livraison]* | *[insérer le nombre d’unités devant être livrées et le nom de l’unité de mesure]* | *[insérer le prix unitaire]* |
|  |  |  |  |  |  |
| Nom du Fournisseur [*insérer le nom complet du Fournisseur*] Signature du Fournisseur [*signature de la personne signataire de l’Offre]* Date : [*insérer la date*] | | | | | |

***Note à l’intention de l’Acheteur:***

* *Information pour les colonnes 1, 2, 4 (indicative), et 5 (indicative) doit être insérer par l’Acheteur.*
* *Si les articles comprennent des sous-articles, insérer l’information du sous-article correspondant.*
* *Si les destinations finales sont connus au moment de la mise en concurrence initiale, ajouter une colonne demandant « le prix par article pour le transport intérieur et/ou les Services connexes et autre Services connexes exigés dans le pays de l’Acheteur pour acheminer les Fournitures à leur destination finale ».*

***[Option 2: Quantités basées sur les quantités indicatives du marché subséquent]***

**CC- Bordereau des Prix: Fournitures fabriqués dans le pays de l’Acheteur**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Demande pour CC No: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Page N° \_\_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_\_ | | | | | |
| **1** | **2** | **3** | **4** | | **5** |
| **Article No.** | **Description des Fournitures** | Période Indicative de livraison selon définition des Incoterms | **Quantité estimée au cours de la période du Contrat Cadre et l’unité de mesure** | | **Prix Unitaire EXW par article** |
| *[insérer le No de l’article]* | *[Insérer l’identification de la fourniture]* | *[insérer la période de livraison]* | *[insérer le nombre d’unités devant être livrées et l’identification de l’unité de mesure]* | | *[insérer le prix unitaire pour l’article]* |
|  |  |  |  |  |  |
| Nom du Fournisseur [*insérer le nom complet du Fournisseur*] Signature du Fournisseur [*signature de la personne signataire de l’Offre]* Date : [*insérer la date*] | | | | | |

***Note à l’intention de l’Acheteur:***

* *Information pour les colonnes 1, 2, 3 (indicative), et 4 (indicative) doit être insérer par l’Acheteur.*
* *Si les articles comprennent des sous-articles, insérer l’information du sous-article correspondant.*
* *Si les destinations finales sont connus au moment de la mise en concurrence initiale, ajouter une colonne demandant « le prix par article pour le transport intérieur et/ou les Services connexes et autre Services connexes exigés dans le pays de l’Acheteur pour acheminer les Fournitures à leur destination finale ».*

***[Si applicable]* Prix des Services connexes et Calendrier d’Achèvement**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Demande pour CC No: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Page N° \_\_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_\_ | | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 7 |
| Article | Description de l’article | Description des Services (à l’exclusion du transport terrestre et autres services requis dans le pays de l’Acheteur pour acheminer les fournitures jusqu’à destination finale) | Pays d’Origine | Période d’Achèvement des Services Connexes | Prix unitaire |
| *[insérer le No de l’article]* | *[insérer la description de l’article]* | *[Insérer l’identification du service]* | *[insérer le pays d’origine]* | *[insérer la date de réalisation offerte]* | *[insérer le prix unitaire pour l’article]* |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
| Nom du Fournisseur [*insérer le nom complet du Fournisseur*] Signature du Fournisseur [*signature de la personne signataire de l’Offre]* Date : [*insérer la date*] | | | | | |

Bordereau Récapitulatif des Prix

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Date: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Demande pour CC No: \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Page N° \_\_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_\_ | | | | |
| **1** | **2** | **3** | **4** | **5** |
| **Article No** | **Description des Fournitures** | **Prix Unitaire pour la portion de livraison de fournitures** | **Prix Unitaire des Services connexes** | **Prix Unitaire**  **(3 + 4)** |
| [*Insérer le No de l’Article*] | [Insérer la description des Fournitures] | [*Insérer le prix unitaire*] | [*Insérer le prix unitaire*] | [*Insérer le prix unitaire total*] |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| Nom du Fournisseur [*insérer le nom complet du Fournisseur*] Signature du Fournisseur [*signature de la personne signataire de l’Offre]* Date : [*insérer la date*] | | | | |

Fiche de Renseignements sur le Fournisseur

Mise en Concurrence initiale – Contrat Cadre pour Fournitures

*[Le Soumissionnaire remplira le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]*

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l’Offre]*

Demande d’Offres No. : *[insérer le numéro de référence]*

Page \_\_\_\_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_\_ pages

|  |
| --- |
| 1. Nom du Fournisseur : *[insérer le nom légal du Fournisseur]* |
| 2. En cas de groupement, noms de tous les membres : *[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]* |
| 3. Pays où le Fournisseur est, ou sera légalement enregistré : *[insérer le nom du pays d’enregistrement]* |
| 4. Année d’enregistrement du Fournisseur : *[insérer l’année d’enregistrement]* |
| 5. Adresse du Fournisseur dans le pays d’enregistrement : *[insérer l’adresse légale du Fournisseur dans le pays d’enregistrement]* |
| 6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du Fournisseur :  Nom : *[insérer le nom du représentant du Fournisseur]*  Adresse : *[insérer l’adresse du représentant du Fournisseur]*  Téléphone/Fac-similé : *[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du Fournisseur]*  Adresse électronique : *[insérer l’adresse électronique du représentant du Fournisseur]* |
| 7. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après : *[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]*  🞎 Incorporation (ou documents équivalents de constitution ou association), et/ou documents d’enregistrement de l’entité légale nommée ci-dessus.  🞎 Dans le cas d’un Groupement, la lettre d’intention de former un groupement ou un accord de Groupement.  🞎 Dans le cas d’entreprise publique, les documents établissant :   * L’autonomie légale et financière; * Le mode de gestion commerciale; * que le Fournisseur n’est pas sous la supervision de l’agence du Maître d’Ouvrage ou de l’Acheteur,   8. Ci-joint: Diagramme organisationnel, liste des membres du conseil d’administration et propriété bénéficiaire. |

Fiche de Renseignements sur chaque Partie d’un Groupement

Mise en Concurrence initiale – Contrat Cadre pour Fournitures

*[Le Fournisseur devra remplir le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau doit être rempli par chaque membre/partenaire du groupement.]*

Date : *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l’Offre]*

Demande d’Offres No. :*[insérer le numéro de référence]*

Page \_\_\_\_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_\_ pages

|  |
| --- |
| 1. Nom du Fournisseur: *[insérer le nom légal du Fournisseur]* |
| 2. Nom du membre du groupement : *[insérer le nom légal du membre du groupement]* |
| 3. Pays où le membre du groupement est, ou sera légalement enregistré : *[insérer le nom du pays d’enregistrement du membre du groupement]* |
| 4. Année d’enregistrement du membre du groupement : *[insérer l’année d’enregistrement du membre du groupement]* |
| 5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d’enregistrement : *[insérer l’adresse légale du membre du groupement dans le pays d’enregistrement]* |
| 6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement :  **Nom** :*[insérer le nom du représentant du membre du groupement]*  **Adresse** :*[insérer l’adresse du représentant du membre du groupement]*  **Téléphone/Fac-similé** :*[insérer le no de téléphone/fac-similé du représentant du membre du groupement]*  **Adresse électronique** : *[insérer l’adresse électronique du représentant du membre du groupement]* |
| 7. Ci-joint copie des originaux des documents ci-après : *[marquer la (les) case(s) correspondant aux documents originaux joints]*  🞎 Document d’enregistrement, d’inscription ou de constitution de la firme nommée en 2 ci‑dessus, en conformité avec l’article 4.4 des IS  🞎 Dans le cas d’une entreprise publique du pays du Maître d’Ouvrage, documents établissant qu’elle est juridiquement et financièrement autonome, administrée selon les règles du droit commercial, et qu’elle n’est pas sous la tutelle du Maître d’Ouvrage ou de l’Acheteur.  8. Ci-joint : diagramme organisationnel, liste des membres du conseil d’administration et propriété bénéficiaire. |

Modèle d’Autorisation du Fabricant

*[Le Fournisseur devra demander au Fabricant qu’il prépare cette lettre conformément aux indications entre crochets. Cette lettre d’autorisation doit être à l’en tête du Fabricant et doit être signée par une personne dument habilitée à signer des documents qui engagent le Fabricant.]*

**Date** *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de la Cotation]*

**Demande d’Offres No.** :*[insérer le numéro de référence]*

A : *[insérer nom complet de l’Acheteur]*

ATTENDU QUE :

*[insérer le nom complet du Fabricant]* sommes fabricant réputé de *[indiquer les fournitures produites]* ayant nos usines *[indiquer adresse complète de l’usine].*

Nous autorisons par la présente *[indiquer le nom complet du Fournisseur]* à présenter une Offre, et à éventuellement signer un marché avec vous pour les fournitures de *[insérer la désignation et/ou une brève description des Fournitures]* fabriquées par nous, et de signer consécutivement un Contrat Cadre permettant de conclure des Marchés subséquents pour la livraison des Fournitures.

Nous prorogeons par les présentes notre garantie et notre garantie complètes conformément à l’article 11 des Dispositions de l’Accord Cadre, en ce qui concerne les Fournitures offertes par l’entreprise susmentionnée.

Nous confirmons que nous n’engageons pas ou n’employons pas: (i) des travailleurs forcés ou des personnes faisant l’objet de ce type de trafic ou du travail des enfants conformément à l’article 4 des Dispositions de l’Accord Cadre. Nous confirmons également que nous nous conformons aux obligations applicables en matière d’hygiène et de sécurité conformément à l’article 4 des Dispositions de l’Accord Cadre.

Signature : *[insérer la/es signature/s du/es représentant/s autorisé/s du Fabricant]*

Nom : *[insérer le nom complet de/s personne/s signataire/s autorisées du Fabricant]*

En tant que : *[indiquer la capacité du signataire]*

En date du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ jour de *\_\_\_\_\_ [Insérer la date de signature]*

Contrat Cadre

[*Ce formulaire doit être rempli par l’Acheteur conformément aux instructions fournies dans le texte en italique. Le texte en italique doit être supprimé du document final.*

***Note****: la terminologie relative aux parties du Contrat Cadre est différente de la terminologie utilisée pour les parties impliquées dans le processus de mise en concurrence initiale. Dans le processus de mise en concurrence initiale, l’Acheteur est responsable de l’établissement des Contrats Cadre (CC). Toutefois, les parties du CC seront l’« Acheteur » ou les « Acheteurs » (étant les agences de l’Emprunteur qui ont le droit d’acheter en vertu du CC) et, le cas échéant, un « Acheteur principal » ou un « agence responsable » agissant pour le compte d’un ou des Acheteurs et responsables de la gestion et de l’administration du CC.* ]

Le présent Contrat cadre *[numéro de référence du Contrat cadre]* est fait pour la fourniture de *[insérer une brève description des fournitures et services connexes]*

*le [insérer: le nombre]* jour de *[insérer:* ***mois****]*, *[insérer:* ***année****]*

Entre

*[Sélectionnez l’une des trois OPTIONS ci-dessous]*

*[OPTION 1 : pour le Contrat Cadre avec utilisateur unique]*

**l’Acheteur** *[insérer le nom complet de l’Acheteur, le type de personne morale, par exemple, « une agence du ministère du gouvernement de {insérer le nom du pays de l’Acheteur Principal »}, ou « une société constituée en vertu des lois de {insérer le nom du pays de l’Acheteur»}]* (l’Acheteur) ; et

*[OPTION 2 : pour un accord-cadre avec utilisateurs multiples et avec un Acheteur principal* *qui est responsable de la gestion et de l’administration du Contrat Cadre, et également Acheteur,]*

Entre

**l’Acheteur principal** [*insérer le nom complet de l’Acheteur principal, le type de personne morale, (par exemple, «une agence du ministère du gouvernement de {insérer le nom du pays de l’acheteur principal } », ou « une société constituée en vertu des lois de {insérer le nom du pays de l’Acheteur principal} »*] et ayant son principal lieu d’activité à *[insérer l’adresse de l’Acheteur Principal*] en tant qu’Acheteur selon les droits qui lui sont conférés par le Contrat Cadre et en tant qu’agence responsable de la gestion et de l’administration du Contrat Cadre pour le bénéfice d’autres Acheteurs participants dont la liste est donnée en Annexe [*insérer le numéro*] au Contrat Cadre (l’Acheteur(s)) ; et

*[OPTION 3 : pour un Contrat Cadre avec utilisateurs multiples et avec une agence qui n’est pas un Acheteur*, *mais qui est responsable de la gestion et de l’administration du Contrat Cadre, à l’usage des Acheteurs.*]

Entre

**l’Agence responsable** [*insérer le nom complet du type d’entité juridique, (par exemple, « une agence du ministère du gouvernement de {insérer le nom du pays} de l’Agence responsable », ou « une société constituée en vertu des lois de {insérer le nom du pays de l’Agence responsable }]*] et ayant son principal lieu *d’activité à [insérer l’adresse de l’Agence responsable]* en tant qu’organisme responsable de la gestion et de l’administration du Contrat Cadre pour l’utilisation par les Acheteurs participants énumérés à l’Annexe [*insérer le numéro*] de ce Contrat Cadre (Acheteur (s) et

**le Fournisseur** [*insérer le nom du Fournisseur*], une société constituée en vertu des lois de *[insérer le pays du Fournisseur*] et ayant son principal lieu d’activité à *[insérer l’adresse du Fournisseur*] (Fournisseur)**.**

Le présent Contrat Cadre est assujetti aux dispositions décrites dans les sections et les Annexes énumérées ci-dessous, ainsi qu’à toute modification.

Le présent Contrat Cadre conclut une Offre permanente du Fournisseur de livrer les fournitures spécifiées à l’Acheteur(s) pendant la durée du Contrat Cadre, au fur et à mesure que l’Acheteur souhaite les acquérir, par le biais d’un Marché subséquent (ou bon de commande).

Les documents suivants sont réputés constituer et être lus et interprétés dans le cadre du présent Contrat Cadre et, le cas échéant, à tout Marché subséquent (ou bon de commande) en vertu du présent Contrat Cadre.

**Dispositions relatives au Contrat Cadre**

**Annexe 1**: Annexe sur les exigences

**Annexe 2**: Bordereaux des Prix

**Annexe 3 :** Formulaires de Garantie

**Annexe 4**: Remise en concurrence

**Annexe 5**: Liste des Acheteurs participants [*utiliser pour les Contrats cadre avec utilisateurs multiples, autrement supprimer*]

ATTENDU QUE les Parties au présent Contrat Cadre ont convenu l’exécution de ce Contrat Cadre conformément aux lois de *[insérer le nom du pays dont la loi régit ce Contrat Cadre] au* jour, le mois et l’année indiqués ci-dessus.

*[Pour faciliter cet approvisionnement d’urgence, s’il est acceptable pour l’Acheteur et le Fournisseur, la signature électronique du Contrat Cadre, comme l’utilisation de « DocuSign », est recommandée.]*

*[Sélectionnez l’une des trois options ci-dessous]*

*[OPTION 1 : pour un Contrat Cadre avec utilisateur unique]*

« Pour et pour le compte de l’Acheteur: »

*[OPTION 2 : pour un Contrat Cadre avec utilisateurs multiples et avec un Acheteur principal qui est responsable de la gestion et de l’administration de l’accord-cadre, et c’est aussi un Acheteur]*

"Pour et pour le compte de l’Acheteur principal: »

*[OPTION 3 : - pour un Contrat Cadre avec utilisateurs multiples et avec une agence qui n’est pas un Acheteur, mais qui est responsable de la gestion et de l’administration du Contrat Cadre, à l’usage des Acheteurs participants.]*

"Pour et au nom de l’Agence responsable"

Signé: [*insérer la signature*]

Nom complet : [*nom de la personne qui signe*]

Agence: [*insérer le nom de l’agence*]

En qualité de : [*insérer le titre ou toute autre désignation appropriée*]

En présence *[insérer* *l’identification du témoin officiel]*

Pour et pour le compte du Fournisseur :

Signé : [*insérer la signature du ou des représentants autorisés du Fournisseur*]

Nom complet : [*nom de la personne qui signe*]

En qualité de : [*insérer le titre ou toute autre désignation appropriée*]

En présence de *[insérer l’identification officielle du témoin*]

Dispositions du Contrat Cadre (DCC)

*[Cette section doit être complétée par l’Acheteur selon les instructions indiquées en italique. Le texte en italique doit être supprimé dans le document final.]*

|  |  |
| --- | --- |
| 1. Définitions | * 1. Les termes et expressions ci-après auront la signification qui leur est attribuée ici :  1. « **La Banque** » signifie la Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et/ou l’Association internationale pour le Développement (AID), agissant soit en son propre compte ou en sa capacité d’administrateur de fonds alloués par d’autres donneurs. 2. « **Prix de Base** » signifie le prix unitaire du Contrat Cadre avant tout ajustement de prix selon l’article 8 des Dispositions du CC. 3. « **Jour de Travail** » est tout jour reconnu comme jour officiel de travail pour l’Acheteur. 4. « **Marché subséquent** » est un contrat attribué dans le cadre d’un Contrat Cadre suite à une remise en concurrence, pour la livraison de Fournitures, et tous Services connexes. 5. « **Contrat Cadre fermé** » est utilisé lorsqu’aucune entreprise/s nouvelle/s ne peuvent conclure un/des Contrat/s Cadre durant la période du Contrat Cadre. 6. « **Date de Commencement** » est la date de signature du Contrat Cadre par les deux parties, signifiant le début de la période du contrat. 7. Le « **Prix du Marché** » signifie le prix payable au Fournisseur, conformément à chaque Marché subséquent, sous réserve de toute addition et ajustements ou de toute déduction audit prix, qui pourra être effectuée en vertu du Contrat. 8. « J**our** » désigne un jour calendaire. 9. Le terme « **Fournitures** » signifie tous les produits, matières premières, machines et matériels et/ou tous autres matériaux que le Fournisseur est tenu de livrer à l’Acheteur en exécution du Marché subséquent selon les Dispositions du Contrat Cadre spécifiées dans le CC. Lorsqu’approprié, et pour le besoin d’interprétation, la définition des Fournitures inclut les Services connexes. 10. « **Par écrit** » signifie communiqué ou enregistré sous une forme écrite. Cela inclut, par exemple : des courriers, courriels, un fax ou communications à travers un système électronique (pourvu que le système électronique soit accessible, assure l’intégrité et la confidentialité, et a des caractéristiques suffisantes pour la traçabilité des audits). 11. « **Incoterms** » signifie les termes commerciaux internationaux pour les Fournitures, publiés par la Chambre de Commerce Internationale (CCI). 12. L’« **Acheteur  Principal** », lorsque cité dans un Contrat Cadre, signifie une partie du Contrat Cadre, en tant qu’Acheteur selon ses pleins droits en vertu du Contrat Cadre et en tant qu’agence responsable de la gestion et administration du Contrat Cadre pour l’usage des autres Acheteurs participants selon les dispositions de **l’article 2.2 des DCC**. Toutes communications, y compris notifications, liées à un marché subséquent, doivent être adressées à l’Acheteur nommé dans le Marché subséquent. 13. « **Contrat Cadre avec utilisateurs multiples** » signifie un Contrat Cadre où plus d’un Acheteur est autorisé à acquérir des Fournitures à travers un Marché subséquent (ou bon de commande), selon les dispositions de **l’article 2.2 des DCC**. 14. L’« **Acheteur** » désigne l’/les agence/s de l’Emprunteur autorisée/s à acheter les Fournitures à un Fournisseur dans le cadre d’un Marché subséquent attribué à travers un Contrat Cadre. Lorsqu’approprié, pour le besoin d’interprétation du Contrat Cadre, le terme « Acheteur » inclut l’Acheteur Principal, ou l’Agence responsable. 15. Le « **Pays de l’Acheteur** » signifie le pays identifié à **l’article 2.3 des DCC.** 16. Le terme « **Services connexes** » désigne les services afférents à la fourniture des biens, tels que l’assurance, l’installation, la formation et la maintenance initiale, ainsi que toute obligation analogue du Fournisseur dans le cadre du Contrat, à l’exclusion du transport intérieur et autres services exigés dans le pays de l’Acheteur pour acheminer les Fournitures à leur destination finale. 17. L’« **Agence Responsable** », lorsque nommée dans le Contrat Cadre, est une partie au Contrat Cadre, mais seulement dans sa capacité d’agence responsable de la gestion et de l’administration du Contrat Cadre pour l’usage des Acheteurs participants. Toutes communications, y compris notifications, liées au Contrat Cadre, doivent être adressées à l’Agence responsable. 18. « **Remise en Concurrence** » est la méthode utilisée pour sélectionner un Fournisseur et attribuer un Marché subséquent (ou bon de commande) dans le cadre du Contrat Cadre. 19. « **Contrat Cadre avec Utilisateur Unique** » signifie un Contrat Cadre lorsqu’il y a un seul Acheteur, selon les dispositions de **l’article 2.2 des DCC**. 20. Le terme « **Fournisseur**» désigne toute personne physique, privée ou entité gouvernementale ou toute combinaison de ces éléments, qui a conclu un Contrat Cadre pour livrer à l’Acheteur, de temps à autre, et selon les besoins, les Fournitures et, le cas échéant, les Services connexes, en vertu d’un Marché subséquent (ou un bon de commande). 21. « **Durée** » désigne la durée du présent Contrat Cadre tel que décrite dans les Dispositions du CC, article 2.4à compter de la Date de Commencement. Le cas échéant, il inclut toute prolongation(s) de la durée initiale, si elle est autorisée à **l’article 2.5 du Contrat Cadre**. |
| 1. Informations Spécifiques sur le Contrat Cadre | * 1. Le présent Contrat Cadre sur l’achat et la fourniture, dans le cadre de contrats de Marchés subséquents (bons de commandes), de *[insérer le titre court qui décrit le type de Fournitures et de services connexes*]. Les Fournitures et les Services connexes sont décrits plus en détail à l’annexe 1 : Annexe des exigences, y compris, le cas échéant : liste des Fournitures, liste des Services connexes, spécifications techniques, dessins et inspections et essais.   2. [indiquer soit « Il s’agit d’un Contrat Cadre à utilisateur unique » *ou* « Il s’agit d’un Contrat Cadre à utilisateurs multiples. Tous les Acheteurs participants sont inscrits à l’annexe [*insérer le numéro de l’annexe*]"]   3. Le pays de l’Acheteur est le : *[insérer le nom du pays]*   4. Le Contrat Cadre et les Marchés subséquents (ou bons de commande) sont régis et interprétés conformément aux lois de *[l’État : «*le pays de l’Acheteur »*, à moins qu’une autre loi ne s’applique].*   5. La durée du présent Contrat Cadre est [*insérer le nombre d’années]* années. [*NOTE : la durée initiale maximale ne doit pas dépasser 3 ans*] à compter de la Date de Commencement.   6. *[Supprimer si la durée ne doit pas être prolongée]* La durée peut être prolongée, à la seule discrétion de l’Acheteur, et lorsqu’il y a eu une performance satisfaisante de la part du Fournisseur. Pour prolonger la durée, l’Acheteur doit donner au Fournisseur un préavis d’au moins trois (3) mois, par écrit, avant la date à laquelle le Contrat Cadre aurait autrement expiré. La durée totale du Contrat Cadre ne doit pas dépasser cinq (5) ans.   7. L’édition d’Incoterms qui s’appliquera est la suivante : *[insérer la date de l’édition]*   8. *[Ajustement des prix -* ***DCC 8*** *le cas échéant*]: Source des indices, et source du taux de change (le cas échéant) et les indices de date de base *[à insérer par le Fournisseur]*   9. Tout avis donné par une partie à l’autre en vertu du présent Contrat Cadre est rédigé par écrit selon la méthode la plus rapide, comme le courrier électronique accompagné d’une preuve de réception. Un avis est en vigueur lorsqu’il est délivré, ou à la date d’entrée en vigueur de l’avis, selon celle qui est la plus antérieure.   Les représentants de chaque partie, qui est le principal point de contact de l’autre partie en ce qui concerne les questions découlant du présent Contrat Cadre, y compris les avis, sont précisés ci-après. Si le représentant est remplacé, la partie remplaçant le représentant informe rapidement l’autre partie par écrit du nom et des coordonnées du nouveau représentant. Tout représentant nommé est autorisé à prendre des décisions sur le fonctionnement quotidien de Contrat Cadre.   * 1. **Représentants de l’Acheteur**   *[Sélection de l’une des options suivantes]*  *OPTION 1 :* *pour un accord-cadre* *à utilisateur* *unique, utilisez le texte suivant*]  Le nom et les coordonnées du représentant de l’Acheteur en vertu du présent Contrat Cadre, ainsi que l’adresse des avis relatifs au présent Contrat Cadre sont les suivants :  Nom :  Titre/position :  Adresse :  Téléphone :  Mobile :  Courrier électronique :  *Ou*  *[OPTION 2 : pour un accord-cadre à utilisateurs multiples avec un Acheteur principal qui est responsable de la gestion et de l’administration du Contrat Cadre et qui est également un Acheteur, insérer le nom du représentant de l’Acheteur principal et inscrire tous les autres représentants des Acheteurs participants dans une annexe :*]  Le nom et les coordonnées de l’Acheteur principal en vertu du présent accord-cadre, ainsi que l’adresse des avis relatifs au présent accord-cadre, sont les suivants :  Nom :  Titre/position :  Adresse :  Téléphone :  Mobile :  Courrier électronique :  Les représentants de tous les autres Acheteurs participants figurent à l’annexe [*insérer le* *numéro*] du présent Contrat Cadre.  Ou  *[OPTION 3 : pour un Accord-cadre à utilisateurs multiples conclu par une autorité centrale d’achat (qui n’est pas non plus un Acheteur)* *insérer les éléments suivants* *:*]  Le nom et les coordonnées de l’Agence responsable en vertu du présent accord-cadre, ainsi que l’adresse pour les avis relatifs au présent Contrat Cadre, sont les suivants :  Nom :  Titre/position :  Adresse :  Téléphone :  Mobile :  Courrier électronique :  Les représentants de tous les Acheteurs participants figurent à l’annexe [*insérer le numéro d’insertion*] du présent Contrat Cadre.   * 1. **Représentants des Fournisseurs**   Le nom et les coordonnées du Représentant du Fournisseur, aux fins du présent Contrat Cadre, ainsi que l’adresse pour les avis relatifs au présent Contrat Cadre sont les suivants :  Nom :  Titre/position :  Adresse :  Téléphone :  Mobile :  Courrier électronique : |
| 1. Documents du Contrat Cadre | * 1. Le présent Contrat Cadre (CC) doit être lu dans son ensemble. Lorsqu’un document est incorporé par référence au présent Contrat Cadre, il doit être réputé construit, lu et interprété, dans le cadre du présent Contrat Cadre.   2. Le présent accord-cadre comprend les documents suivants:   a) L’Accord Cadre, y compris toutes les sections et toutes les Annexes ;  b) La notification de la conclusion de l’Accord Cadre ; et  c) Le Formulaire de soumission de l’Offre (du processus de mise en concurrence initiale). |
| 1. Obligations du Fournisseur | * 1. Le Fournisseur offre de fournir (offre permanente) à l’Acheteur, les Fournitures, y compris les Services connexes, le cas échéant, décrites dans l’Annexe 1 du Contrat Cadre : Annexe des exigences, pour la durée du présent Contrat Cadre, conformément aux modalités et conditions prévues dans le présent Contrat Cadre.   2. Le Fournisseur répond à une demande d’un Acheteur pour une cotation ou entente directe dans le délai spécifié dans cette demande par soit i) la présentation d’une cotation ou (ii) l’acceptation d’un contrat en cas de sélection directe ou (iii) informant l’Acheteur qu’il n’a pas l’intention de fournir les Fournitures et Services connexes (le cas échéant) dans le Marché subséquent (ou bon de commande).   3. Pendant la durée du Contrat Cadre, le Fournisseur continuera d’être éligible et qualifié, et les Fournitures continueront d’être éligibles, conformément aux critères de qualification et d’admissibilité prévus dans le processus de mise en concurrence initiale et aux dispositions des paragraphes 4.4 a) à 4.4 c) ci-dessous. Le Fournisseur notifiera immédiatement à l’Acheteur, par écrit, s’il cesse d’être qualifié et/ou cesse d’être éligible, ou si les Fournitures cessent d’être éligibles.   4. Les Fournitures livrées dans le cadre des Marchés subséquents (ou bons de commande) qui peuvent être attribués par l’Acheteur seront :   a) de la qualité, du type et, comme indiqué dans le Contrat Cadre, annexe 1 : Annexe des exigences ;  b) au prix du Contrat spécifié dans le Marché subséquent; et  c) dans de telles quantités, à ces moments et aux endroits spécifiés dans le Marchés subséquents (ou bons de commande).   * 1. ***[***Inclure ***les PCC 4.5 pour les technologies en évolution rapide telles que les systèmes d’information (ordinateurs, logiciels, technologies de communication, etc.) préciser que cette exigence s’applique.]*** À tout moment de la durée du Contrat Cadre, si les progrès technologiques sont introduits par le Fournisseur pour les Fournitures offertes dans le cadre du Contrat Cadre, le Fournisseur fournira à l’Acheteur(s) des Marchés subséquents (ou bons de commandes) les dernières versions des Fournitures disponibles au moment du Marché subséquent (ou bon de commande), ayant des performances ou des fonctionnalités égales ou supérieures sans frais supplémentaires pour l’Acheteur (s).   2. Le Fournisseur convient que le présent Contrat Cadre et toute disposition supplémentaire énoncée dans un Marché subséquent (ou bon de commande) s’appliquent à la livraison des Fournitures.   3. **Travail Forcé.**   Le Fournisseur, y compris ses sous-traitants, ne doit pas employer ou utiliser le travail forcé, ou des personnes ayant fait l’objet d’un trafic.  Le travail forcé consiste en tout travail ou service, non effectué volontairement, qui est exigé d’une personne sous la menace de la force ou de la menace, et comprend tout type de travail involontaire ou obligatoire, tels que le travail asservi, le travail forcé ou des arrangements similaires de contrat de travail.  La traite des personnes est définie comme le recrutement, le transport, le transfert, l’hébergement ou l’accueil de personnes par le moyen de la menace ou du recours à la force ou à d’autres formes de coercition, d’enlèvement, de fraude, de tromperie, d’abus de pouvoir ou de position de vulnérabilité, ou de donner ou recevoir des paiements ou des avantages pour obtenir le consentement d’une personne ayant le contrôle sur une autre personne, aux fins de l’exploitation.   * 1. **Travail des Enfants**   Le Fournisseur, y compris ses sous-traitants, ne doit pas employer ou engager un enfant de moins de 14 ans sous réserve que la loi nationale précise un âge plus élevé (l’âge minimum).  Le Fournisseur, y compris ses sous-traitants, ne doit pas employer ou engager un enfant entre l’âge minimum et l’âge de 18 ans d’une manière qui est susceptible d’être dangereuse, ou d’interférer avec l’éducation de l’enfant, ou d’être nocif pour la santé de l’enfant ou son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.  Le travail considéré comme dangereux pour les enfants est un travail qui, de par sa nature, ou les circonstances dans lesquelles il est effectué, est susceptible de mettre en péril la santé, la sécurité ou la moralité des enfants. Ces activités de travail interdites aux enfants comprennent le travail suivant :  a) l’exposition à des abus physiques, psychologiques ou sexuels ;  b) le travail sous terre, sous l’eau, en hauteur ou dans des espaces confinés ;  c) le travail avec des machines, des matériels ou des outils dangereux, ou impliquant la manipulation ou le transport de charges lourdes ;  d) le travail dans des environnements malsains exposant les enfants à des substances, des agents ou des processus dangereux, ou à des températures, du bruit ou des vibrations préjudiciables à la santé ; ou  e) le travail dans des conditions difficiles telles que le travail pendant de longues heures, pendant la nuit ou en confinement dans les locaux de l’employeur.   * 1. **Obligations d’Hygiène et Sécurité**   Le Fournisseur devra satisfaire, et devra exiger de ses sous-traitants le cas échéant de satisfaire toutes les règles en matière d’hygiène et de sécurité, les lois, directives, et tout autre exigence contenue dans les Spécifications Techniques. |
| 1. Continuité des Qualifications et d’Eligibilité | * 1. Le Fournisseur continuera d’avoir la nationalité d’un pays éligible. Un Fournisseur ou un sous-traitant sera réputé avoir la nationalité d’un pays si le Fournisseur est constitué, incorporé ou enregistré dans, et opérer en conformité avec les dispositions des lois de ce pays, comme en témoignent ses statuts (ou documents équivalents de constitution ou d’association) et ses documents d’enregistrement, selon le cas.   2. Toutes les Fournitures et Services connexes à fournir en vertu d’un Marché subséquent (ou bon de commande) et financés par la Banque doivent continuer d’avoir leur origine dans les pays éligibles**.** Aux fins de cette disposition, l’origine désigne le pays où les Fournitures ont été cultivées, extraites, cultivées, produites, fabriquées ou transformées ; ou par la fabrication, le traitement ou l’assemblage, un autre article reconnu commercialement entraînent des résultats qui diffèrent considérablement des caractéristiques de base de ses composants. Les pays non éligibles, le cas échéant, sont énumérés à l’article **5.5 des DCC** ci-dessous.   3. Pour continuer d’être éligible, le Fournisseur ne devra pas avoir été sanctionné par la Banque, conformément aux Lignes directrices de la Banque sur la lutte contre la corruption, et conformément aux politiques et procédures de sanctions en vigueur énoncées dans le cadre des sanctions du Groupe de la Banque mondiale.   4. L’Acheteur peut exiger, pendant la durée du Contrat Cadre, la preuve du maintien de la qualification et de l’éligibilité du Fournisseur et le maintien de l’éligibilité des Fournitures. Le défaut de fournir de tels éléments de preuve, tel qu’il a été demandé, peut empêcher le Fournisseur de participer à un processus de remise en concurrence et/ou d’obtenir un Marché subséquent (ou bon de commande) et/ou la résiliation du Contrat Cadre.   5. Présentement, les entreprises, les biens et les services des pays suivants sont exclus du présent Contrat Cadre comme étant inéligibles.   [*insérer une liste des pays après l’approbation de la Banque pour appliquer la restriction ou indiquer « aucun »*]*.* |
| 1. Rôle de l’Acheteur Principal ou l’Agence Responsable | * 1. Lorsqu’il existe un Acheteur Principal ou une Agence Responsable qui est partie au Contrat Cadre, son rôle est de gérer et d’administrer le/s Contrat/s Cadre pour être utilisés par l’Acheteur ou Acheteurs participant/s. Toutes les communications, y compris les avis, relatifs au Contrat Cadre doivent être adressées à l’Acheteur Principal ou à l’Agence Responsable.   2. L’Acheteur Principal ou l’Agence Responsable est responsable de toutes les questions relatives au Contrat Cadre, y compris, par exemple, les modifications, la suspension et la résiliation du Contrat Cadre. Pour les questions relatives aux Marchés subséquents (ou bons de commande), toutes les communications, y compris les avis, doivent être faites à l’Acheteur nommé dans le Marché subséquent (ou bon de commande).   3. Lorsqu’aucun Acheteur Principal ou Agence Responsable n’a pas été nommé, l’Acheteur désigné est responsable de la gestion et de l’administration du Contrat Cadre et les Dispositions du Contrat Cadre, **article 2,9** ci-dessus, en ce qui concerne les communications et les avis, etc., s’appliquent à l’Acheteur. |
| 1. Prix du Contrat | * 1. Le prix du contrat pour chaque Marché subséquent (ou bon de commande) est déterminé en appliquant : *[modifier le cas échéant]*   **Pour l’entente directe :**  Le prix de base (prix unitaire/s) prévu dans **le Contrat Cadre, Annexe 2**, sous réserve des ajustements spécifiés dans **les Dispositions 8 et 9** du Contrat Cadre ; ettout prix supplémentaire pour le transport intérieur et d’autres services requis dans le pays de l’Acheteur pour transporter les Fournitures à leur destination finale spécifiée dans le Marché subséquent (ou bon de commande).  Ou  **Pour la concurrence restreinte :**  La cotation concurrentielle gagnante, sous réserve des ajustements spécifiés dans **les Dispositions 8 et 9 du CC** ; ettout prix supplémentaire pour le transport intérieur et d’autres services requis dans le pays de l’Acheteur pour transporter les marchandises à leur destination finale spécifiée dans le Marché subséquent (ou bon de commande). |
| 1. Ajustements pour modifications de coûts | * 1. Ajustements **du prix de base (prix unitaires) prévus dans le Contrat** Cadre **(CC)**   *[Sélectionner l’une des deux options]*  *[****OPTION 1*** *: utilisation pour les CC lorsque les indices déterminants liés au/x prix unitaire/s ne devraient pas varier de plus de ±5 % au cours de la durée du CC. Dans ce cas, utiliser le texte suivant :*  « Le/s prix unitaire/s offert/s par le Fournisseur, tel que stipulé/s dans le CC, s’applique à tous les Marchés subséquents (ou bons de commande) attribués pendant la durée du CC. Le/s prix unitaire/s ne sont soumis à aucun ajustement de prix au cours d’une remise en concurrence et/ou à l’attribution d’un Marché subséquent (ou bon de commande)."]  *Ou*  *[****OPTION 2*** *: utilisation pour les CC lorsque les indices déterminants liés au/x prix unitaire/s devraient varier de plus de ±5 % au cours de la durée du CC. Dans ce cas, utiliser le texte suivant :*  « Le/s prix unitaire/s stipulé/s dans le CC, ne doit pas faire l’objet d’ajustements pour les Marchés subséquents (ou bons de commande) attribués dans un délai *[insérer le nombre de mois en fonction de la tendance de volatilité des prix]* mois à compter de la date de conclusion du CC. Pour les marchés subséquents (ou bons de commande) attribués après cette période déterminée, le/s prix unitaire/s sont soumis à un ajustement comme suit :   1. pour les Marchés subséquents attribués par la méthode de remise en concurrence sur la base de cotations concurrentielles (concurrence restreinte), les Fournisseurs sont tenus d’offrir des prix qui ne dépassent pas leur/s prix unitaire/s ajustés tels qu’ils sont ajustés ci-dessous; 2. pour les Marchés subséquents (ou bons de commande) attribués par le biais d’une méthode de remise en concurrence comportant une entente directe (c.-à-d. non accordée par le biais d’un concurrence restreinte), l’ajustement des prix ci-dessous s’applique au/x prix unitaire/s de ce Fournisseur pour déterminer le prix du Marché subséquent (ou bon de commande).   L’ajustement des prix est destiné à refléter l’évolution du coût de la main-d’œuvre, des composants matériels et/ou d’autres facteurs au cours de la période pertinente du CC. Lorsqu’un ajustement de prix s’applique, il est calculé comme suit :    a+b+c = 1  dans lequel:  P1 = Prix unitaire du Marché subséquent (ou bon de commande).  P0 = prix unitaire, tel que décrit dans le Contrat Cadre, annexe 2 : Bordereaux des prix.  a = élément fixe représentant les bénéfices et les frais généraux inclus dans le prix du contrat.  b = pourcentage estimatif de la composante main-d’œuvre dans le prix du contrat.  c = pourcentage estimatif de composant matériel dans le prix du contrat.  L0, L1 = indices de main-d’œuvre applicables à l’industrie appropriée dans le pays d’origine à la date et à la date de base de l’ajustement, respectivement.  M0, M1 = indices matériels pour la matière première principale à la date de base et à la date d’ajustement, respectivement, dans le pays d’origine.  Le Fournisseur indiquera la source des indices, la source du taux de change (le cas échéant) et les indices de date de base dans son offre.  Les coefficients sont les suivants :  a = *[insérer la valeur du coefficient; généralement, dans la fourchette de 5 à 15 pour cent]*  b = *[insérer la valeur du coefficient]*  c = *[insérer la valeur du coefficient]*  Date de base = *[insérer la date précise qui était la date de* trente *(30) jours avant la date limite de présentation des offres dans le processus de mise en concurrence initiale]*  Date d’ajustement :  *i) Pour l’entente directe : la date 30 jours avant la* formation du Marché subséquent (ou bon de commande)  *ii) Pour la concurrence restreinte : la date 30 jours avant la demande de cotation.*  Si la devise dans laquelle le prix du contrat (P0) est exprimé est différente de la monnaie d’origine des indices de travail et de matières, un facteur de correction sera appliqué pour éviter des ajustements incorrects du/es prix unitaire/s. Le facteur de correction sera : Z0 / Z1, où:  Z0 = le nombre d’unités de devise de l’origine des indices qui égalent à une unité de la monnaie du prix du contrat P0 à la date de base, et  Z1 = le nombre d’unités de devises de l’origine des indices qui égalent à une unité de la devise du prix du contrat P0 à la date d’ajustement. |
| 1. Ajustements pour Changements des Lois applicables | * 1. Si, après la date de vingt-huit (28) jours précédant la date de présentation de l’offre pour le Contrat Cadre, toute loi, règlement, ordonnance, ou règlement ayant force de loi est promulguée, abrogée ou modifiée dans le pays de l’Acheteur (qui est réputé inclure tout changement d’interprétation ou d’application par les autorités compétentes) qui affecte ultérieurement le prix de base (prix unitaire/s) prévu dans le Contrat Cadre, ce/s prix unitaire/s sera/ont alors en conséquence augmenté/s ou diminué/s, dans la mesure où le Fournisseur a été ainsi affecté dans l’exécution de l’une de ses obligations en vertu du Contrat Cadre. Nonobstant ce montant, ces coûts supplémentaires ou réduits ne sont pas payés ou crédités séparément si le même coût a déjà été pris en compte dans les dispositions d’ajustement des prix, le cas échéant, conformément aux **DCC**, **article 8.** |
| 1. Sous-Traitants | * 1. Le Fournisseur notifiera par écrit à l’Acheteur tous les sous-traitants octroyés dans le cadre des Marchés subséquents (ou bons de commande) s’ils ne sont pas déjà spécifiés dans le Contrat Cadre. Cette notification, dans le Contrat Cadre ou ultérieurement, n’exonèrera pas le Fournisseur de ses obligations, devoirs, responsabilités ou de sa responsabilité en vertu du Marché subséquent (ou bon de commande).**Original**The Supplier shall notify the Purchaser in writing of all subcontracts awarded under the Call-off Contracts if not already specified in the Framework Agreement. |
| 1. Garantie | * 1. Le Fournisseur garantira que toutes les Fournitures sont neuves, inutilisées et correspondent aux modèles les plus récents ou actuels, et qu’elles intègrent toutes les améliorations récentes en matière de conception et de matériaux, sauf disposition contraire dans le contrat.   2. Le Fournisseur garantira en outre que les Fournitures seront exemptes de défauts résultant de tout acte ou omission du Fournisseur ou découlant de la conception, des matériaux et de l’exécution, dans des conditions qui prévalent dans le pays de destination finale.   3. Le Fournisseur doit se conformer à toute obligation de garantie supplémentaire spécifiée dans les Marchés subséquents (ou bons de commande). |
| 1. Droits d’auteur | * 1. Les droits d’auteur sur tous les dessins, documents et autres documents contenant des données et informations fournies à l’Acheteur par le Fournisseur dans le présent document restent conférés au Fournisseur ou, s’ils sont fournis directement à l’Acheteur ou par l’intermédiaire du Fournisseur par tout tiers, y compris les fournisseurs de matériaux, le droit d’auteur sur ces matériaux reste conféré à ce tiers. |
| 1. Indemnité de Brevet | * 1. Le Fournisseur doit, sous réserve de la conformité de l’Acheteur avec 13.2 ci-dessous, indemniser et maintenir non redevable l’Acheteur et ses employés et dirigeants de toute poursuite, action ou procédure administrative, réclamations, demandes, pertes, dommages, frais et dépenses de quelque nature que ce soit, y compris les honoraires et les dépenses de l’avocat, que l’Acheteur pourrait subir à la suite de toute violation ou violation alléguée de tout brevet, modèle d’utilité, dessin enregistré, marque, droits d’auteur ou autre droit de propriété intellectuelle enregistré ou autrement existant à la date du contrat en raison de:  1. l’installation des Fournitures par le Fournisseur ou l’utilisation des Fournitures dans le pays où se trouve le site; et 2. la vente dans n’importe quel pays des produits provenant de ces Fournitures.   Cette indemnité ne couvre aucune utilisation des Fournitures ou d’une partie autre que dans le but indiqué par le contrat ou à être raisonnablement résultante du contrat, ni toute infraction résultant de l’utilisation des Fournitures ou d’une partie de celles-ci, ni aucun produit provenant de l’association ou la combinaison avec tout autre équipement, usine ou matériaux non fournis par le Fournisseur, conformément au contrat.   * 1. Si une procédure est intentée ou si une réclamation est intentée contre l’Acheteur à la suite des questions visées à l’alinéa 13.1ci-dessus, l’Acheteur en avise promptement le Fournisseur, et le Fournisseur peut, à ses propres frais et au nom de l’Acheteur, mener de telles procédures ou réclamations ainsi que toute négociation pour le règlement d’une telle procédure ou réclamation.   2. Si le Fournisseur omet d’aviser l’Acheteur dans les vingt-huit (28) jours suivant la réception de cet avis qu’il a l’intention d’effectuer une telle procédure ou réclamation, l’Acheteur est libre de faire de même pour son propre compte.   3. À la demande du Fournisseur, l’Acheteur accorde toute l’assistance disponible au Fournisseur dans la réalisation de cette procédure ou réclamation, et est remboursé par le Fournisseur pour toutes les dépenses raisonnables engagées dans ce cas.   4. L’Acheteur devra indemniser et maintenir non redevable le Fournisseur et ses employés, dirigeants et sous-traitants de toute poursuite, action ou procédure administrative, réclamations, demandes, pertes, dommages, frais et dépenses de toute nature, y compris les honoraires et les dépenses de l’avocat, que le Fournisseur pourrait subir à la suite de toute violation ou violation présumée de tout brevet, modèle de service public, dessin ou modèle enregistré, marque, droits d’auteur ou tout autre droit de propriété intellectuelle enregistré ou existant à la date du contrat découlant ou en relation avec tout dessin, dessin, spécification ou tout autre document ou matériel fourni ou conçu par ou pour le compte de l’Acheteur. |
| 1. Limite de Responsabilité | * 1. Sauf en cas de négligence criminelle ou d’inconduite délibérée,  1. Le Fournisseur n’est pas tenu devant l’Acheteur, qu’il s’agisse d’un contrat, délictuel ou autrement, d’une perte ou d’un dommage indirect ou conséquent, d’une perte d’utilisation, d’une perte de production ou de perte de bénéfices ou de frais d’intérêts, à condition que cette exclusion ne s’applique à aucune obligation du Fournisseur de verser des pénalités de retard à l’Acheteur ; et 2. En vertu de chaque Marché subséquent (ou bon de commande), la responsabilité globale du Fournisseur envers l’Acheteur, en vertu du contrat, que ce soit à tout ou autre, ne doit pas dépasser le prix du Marché subséquent (ou bon de commande), à condition que cette limitation ne s’applique pas au coût de réparation ou de remplacement d’équipements défectueux, ou à toute obligation du Fournisseur d’indemniser l’Acheteur en cas de violation de brevet. |
| 1. Force Majeure | * 1. Le Fournisseur n’est pas passible de la confiscation de sa garantie de bonne exécution (si exigée), des pénalités de retard ou de la résiliation pour manquement si et dans la mesure où son retard dans l’exécution ou tout autre manquement à ses obligations en vertu de l’accord-cadre et/ou d’un Marché subséquent est le résultat d’un événement de Force Majeure.   2. Aux fins du présent Marché, « Force Majeure » signifie tout événement hors du contrôle du Fournisseur et qui n’est pas prévisible, est inévitable, et son origine n’est pas due à une négligence ou manque de soin de la part du Fournisseur. De tels événements peuvent inclure, sans y être limité, des actes provenant de l’Acheteur dans sa capacité de décision, guerres ou révolutions, incendies, inondations, et embargos sur le fret.   3. En cas de situation de Force Majeure, le Fournisseur en informe immédiatement l’Acheteur par écrit de cette condition et de la cause de celle-ci. Sauf indication contraire de l’Acheteur par écrit, le Fournisseur continuera d’exercer ses obligations en vertu du contrat dans la mesure où cela est raisonnablement pratique et cherche tous les autres moyens raisonnables d’exécution non empêchés par l’événement force majeure.   4. Si l’exécution du contrat est considérablement empêchée, entravée ou retardée pour une seule période de plus de soixante (60) jours ou une période globale de plus de cent vingt (120) jours en raison d’un ou de plusieurs événements de Force Majeure pendant l’exécution du contrat, les Parties tenteront d’élaborer une solution mutuellement satisfaisante, à défaut de laquelle l’une ou l’autre Partie peut résilier le contrat en donnant un avis à l’autre Partie. |
| 1. Langue | * 1. La langue de ce Contrat Cadre et de tout Marché subséquent (ou bon de commande) est [*insérer la* *langue*]. Les documents à l’appui et les documents imprimés qui font partie du présent Contrat Cadre, ainsi que tout Marché subséquent (ou bon de commande), peuvent utiliser une autre langue à condition qu’ils soient accompagnés d’une traduction exacte des passages pertinents dans la langue spécifiée, auquel cas, aux fins du présent Contrat Cadre, et de tout Marché subséquent (ou bon de commande), cette traduction fait foi.   2. Le Fournisseur supporte tous les coûts de traduction dans la langue officielle du contrat et tous les risques liés à l’exactitude d’une telle traduction. |
| 1. Fraude et Corruption | * 1. La Banque exige le respect de ses Directives Anti-Corruption et de ses règles et procédures de sanctions applicables, établies par le Cadre des Sanctions du Groupe de la Banque mondiale, comme indiqué dans l’Annexe du Contrat Cadre (Fraude et Corruption).   2. L’Acheteur exige que le Fournisseur partage les informations relatives aux commissions et indemnités éventuelles versées ou à verser à des agents ou une autre partie en relation avec le processus de mise en concurrence initiale ou de remise en concurrence. Ces informations doivent inclure au minimum le nom et l’adresse de l’agent ou autre partie, le montant et la monnaie, ainsi que le motif de la commission, indemnité ou honoraires. |
| 1. Registres, Inspections et Audit | * 1. Le Fournisseur tient et fait tous les efforts raisonnables pour amener son ou ses sous-traitants, le cas échéant, à tenir des comptes et des registres exacts et systématiques à l’égard du présent Contrat Cadre, des Fournitures, et de tout marché subséquent (ou bon de commande), sous la forme et les détails qui permettront d’identifier clairement les changements en matière de temps et de coûts.   2. En conformité avec le paragraphe 2.2 e de l’Annexe du Contrat Cadre, le Fournisseur permettra et s’assurera que ses agents (qu’ils soient déclarés ou non), sous-traitants, consultants, fournisseurs de services, fournisseurs, et personnel, permettent à la Banque et/ou à des personnes qu’elle désignera d’inspecter le site et/ou d’examiner les comptes, pièces comptables, relevés et autres documents relatifs à la passation du marché, la sélection et/ou à l’exécution du marché et à les faire vérifier par des auditeurs nommés par la Banque. L'attention du Fournisseur et de ses sous-traitants et prestataires est mentionnée dans les **DCC**, **Article 17** (Fraude et Corruption) qui prévoit, entre autres, que les actes visant à entraver concrètement l'exercice des droits d'inspection et d’audits de la Banque constituent une pratique interdite conduisant à la résiliation du contrat (ainsi qu’à une décision de suspension du Prestataire conformément aux procédures de sanctions en vigueur à la Banque). |
| 1. Information Confidentielle | * 1. L’Acheteur et le Fournisseur restent confidentiels et ne doivent pas, sans le consentement écrit de l’autre, divulguer à tout tiers tout document, données ou autres informations fournis directement ou indirectement par l’une ou l’autre des parties dans le cadre du Contrat Cadre.   2. L’obligation d’une partie en vertu des **DCC,** **Article** **19. 1** ci-dessus ne s’applique pas aux informations que/qui :  1. l’Acheteur ou le Fournisseur doivent partager avec la Banque ou d’autres institutions participant au financement d’un Marché subséquent (ou bon de commande) 2. maintenant, ou à l’avenir, entre dans le domaine public sans faute de cette partie 3. peut être prouvé qu’elle était possédée par cette partie au moment de la divulgation et qui n’a pas été obtenue auparavant, directement ou indirectement, de l’autre partie 4. autrement, devient légalement accessible à cette partie par un tiers qui n’a aucune obligation de confidentialité. |
| 1. Modifications du Contrat Cadre | * 1. Toute modification à ce Contrat Cadre, y compris une prolongation de la durée, doit être écrite et signée par les deux Parties. Une modification peut être apportée à tout moment après la signature de ce Contrat Cadre par les deux parties et avant son expiration.**Original**A change can be made at any time after this Framework Agreement has been signed by both Parties, and before it expires. |
| 1. Assignement | * 1. Le Fournisseur ne doit pas assigner, en tout ou en partie, ses obligations en vertu du présent Contrat Cadre et/ou des Marchés subséquents (ou bons de commande), sans le consentement écrit préalable de l’Acheteur. |
| 1. Résiliation du Contrat Cadre | * 1. L’Acheteur, sans préjudice d’une autre réparation en cas de violation du Contrat Cadre ou du Marché subséquent (ou bon de commande), peut résilier immédiatement le présent Contrat Cadre, par avis écrit adressé au Fournisseur, si :  1. d’après l’Acheteur, le Fournisseur s’est livré à actions de Fraude et Corruption ; ou 2. pendant la durée du Contrat Cadre, le Fournisseur cesse d’être qualifié ou éligible ; ou 3. le Fournisseur prétend attribuer, ou transférer ou disposer d’une autre manière du présent Contrat Cadre et/ou du Marché subséquent (ou bon de commande), en tout ou en partie, sans le consentement écrit préalable de l’Acheteur ; ou 4. le Fournisseur fait faillite ou devient insolvable; ou 5. le Fournisseur n’exécute aucune autre obligation en vertu du Contrat Cadre et/ou de tout Marché subséquent (ou bon de commande).    1. L’Acheteur peut résilier le présent Contrat Cadre et/ou tout Marché subséquent (ou bon de commande), en tout ou en partie, par avis écrit envoyé au Fournisseur, à tout moment, à sa commodité. L’avis de résiliation doit préciser que la résiliation relève de la décision de l’Acheteur, dans la mesure où le Fournisseur ne remplit plus ses obligations du Contrat Cadre, et la date à laquelle cette résiliation entre en vigueur.    2. A l’expiration ou à la résiliation anticipée du présent Contrat Cadre, tous les Marchés subséquents (ou bons de commande) déjà conclus dans le cadre du présent Contrat Cadre resteront en vigueur. Toutefois, aucun autre Marché subséquent (ou bon de commande) ne pourra être attribué une fois que le Contrat Cadre sera résilié. |
| 1. Règlement des différends relatifs au Contrat Cadre | * 1. Dans le cas d’un différend découlant ou en relation avec le présent Contrat Cadre, les Parties feront, de bonne foi, tous les efforts raisonnables pour communiquer et coopérer entre elles en vue de résoudre à l’amiable le différend.   2. Lorsque les Parties ont épuisé le processus décrit dans les **DCC**, **Article 23.1**, les Parties peuvent, d’un commun accord, nommer et renvoyer le différend à un conciliateur/médiateur pour aider au règlement du différend. Les Parties s’occuperont de régler les frais associés à un tel renvoi et partageront les coûts de conciliateur. En nommant le conciliateur, les Parties devraient convenir si la décision du conciliateur doit être définitive et exécutoire.   3. Le mécanisme de règlement des différends pour les Marchés subséquents (ou bons de commande) sera précisé dans lesdits Marchés subséquents (ou bons de commande). |

**Annexe du Contrat Cadre**

**Fraude et Corruption**

***(Ne pas modifier le texte de cette Annexe)***

|  |
| --- |
| **1. Objet**  1.1 Les Directives de la Banque en matière de lutte contre la fraude et la corruption, ainsi que la présente annexe, sont applicables à la passation des marchés dans le cadre des Opérations de Financement de Projets d’Investissement par la Banque.  **2. Exigences**  2.1 La Banque exige que les Emprunteurs (y compris les bénéficiaires d’un financement de la Banque), les soumissionnaires (candidats/proposants), consultants, entrepreneurs et fournisseurs, les sous-traitants, sous-consultants, prestataires de services ou fournisseurs, tous les agents (déclarés ou non) ; ainsi que l’ensemble de leur personnel ; se conforment aux normes les plus strictes en matière d’éthique, durant le processus de passation des marchés, la sélection, et l’exécution des contrats financés par la Banque, et s’abstiennent de toute fraude et corruption.  2.2 En vertu de ce principe, la Banque :   1. aux fins d’application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes : 2. est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en d’influer indûment sur les actions d’une autre personne ou entité ; 3. se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit, ou s’abstient d’agir, ou dénature des faits, délibérément ou par négligence grave, ou tente d’induire en erreur une personne ou une entité, afin d’en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation; 4. se livrent à des « manœuvres collusives » les personnes ou entités qui s’entendent afin d’atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l’action d’autres personnes ou entités; 5. se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou entité, ou à leurs biens, en vue d’influer indûment sur les actions de cette personne ou entité ; et 6. se livre à des « manœuvres obstructives »   (a) quiconque détruit, falsifie, altère ou dissimule délibérément les preuves sur lesquelles se base une enquête de la Banque en matière de corruption ou de manœuvres frauduleuses, coercitives ou collusives, ou fait de fausses déclarations à ses enquêteurs destinées à entraver son enquête; ou bien menace,harcèle ou intimide quelqu’un aux fins de l’empêcher de faire part d’informations relatives à cette enquête, ou bien de poursuivre l’enquête; ou  (b) celui qui entrave délibérément l’exercice par la Banque de son droit d’examen tel que stipulé au paragraphe (e) ci-dessous.   1. rejettera la proposition d’attribution d’un marché ou contrat si elle établit que la personne physique ou morale à laquelle il est recommandé d’attribuer ledit marché ou contrat, ou l’un des membres de son personnel ou de ses agents, sous-consultants, sous-traitants, prestataires de service, fournisseurs, ou un de leurs employés, s’est livré, directement ou indirectement, à un acte de corruption, une manœuvre frauduleuse, collusive, coercitive ou obstructive en vue de l’obtention dudit marché ou contrat; 2. outre les recours prévus dans l’Accord de Financement, pourra décider d’autres actions appropriées, y compris déclarer la passation du marché non-conforme si elle détermine, à un moment quelconque, que les représentants de l’Emprunteur, ou d’un bénéficiaire du financement, s’est livré à la corruption ou à des manœuvres frauduleuses, collusives, coercitives ou obstructives pendant la procédure de passation du marché, de sélection ou d’exécution du marché, sans que l’Emprunteur ait pris, en temps voulu et à la satisfaction de la Banque, les mesures nécessaires pour remédier à cette situation, y compris en manquant à son devoir d’informer la Banque lorsqu’il a eu connaissance desdites pratiques; 3. sanctionnera une entreprise ou un individu, dans le cadre des Directives de la Banque en matière de lutte contre la fraude et la corruption, et conformément aux règles et procédures de sanctions applicables de la Banque, y compris en déclarant publiquement l’exclusion de l’entreprise ou de l’individu pour une période indéfinie ou déterminée (i) de l’attribution d’un marché financé par la Banque ou de pouvoir en bénéficier financièrement ou de toute autre manière[[2]](#footnote-2) (ii) de la participation[[3]](#footnote-3) comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou prestataire de services désigné d’une entreprise par ailleurs éligible à l’attribution d’un marché financé par la Banque ; et (iii) du bénéfice du versement de fonds émanant d’un prêt de la Banque ou de participer d’une autre manière à la préparation ou à la mise en œuvre d’un projet financé par la Banque ; 4. exigera que les dossiers d’appel d’offres/appel à propositions, et que les contrats et marchés financés par la Banque, contiennent une disposition exigeant des soumissionnaires (candidats/proposants), consultants, fournisseurs et entrepreneurs, ainsi que leurs sous-traitants, sous-consultants, prestataires de services, fournisseurs, agents, et personnel, autorisent la Banque à inspecter[[4]](#footnote-4) les pièces comptables, relevés et autres documents relatifs à la passation du marché, à la sélection et/ou à l’exécution du marché, et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par la Banque. |

Contrat Cadre – Annexes

**ANNEXE 1 : Exigences**

*[insérer la description des Fournitures, les exigences et spécifications techniques – par exemple :]*

**Contenu**

1*.* Liste des Fournitures *[conformes aux formulaires du Bordereau des Prix]*

2. Liste des Services connexes *[conforme aux Bordereaux des Prix]*

3. Spécifications techniques

*Les spécifications techniques sont entièrement descriptives des exigences suivantes relatives aux exigences, mais sans s’y limiter:*

a) *les normes*

b) *tous Services connexes requis*

c) *tous essais et inspections requis*

d) *toutes garanties de bonne fin.*

*[Si un résumé des spécifications techniques (TS) doit être fourni, l’Agence d’achat doit insérer des informations dans le tableau ci-dessous.*

***Résumé des spécifications techniques****. Les Fournitures et Services connexes doivent être conformes aux spécifications et normes techniques suivantes:*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***No de l’article*** | ***Nom des Fournitures ou Services connexes*** | ***Spécifications et normes techniques*** |
| *[insérer l’élément No]* | *[insérer le nom]* | *[insérer ST et normes]* |
|  |  |  |
|  |  |  |

**Spécifications et normes techniques détaillées** *[insérer chaque fois que nécessaire].*

*[Insérer une description détaillée de ST]*

*POUR LES SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX MARCHANDISES POUR* ***L’INTERVENTION D’URGENCE COVIDE-19 [Selon le cas]: LIEN OMS spécifications recommandées***

4. Tout dessin

5. Inspections et essais

**1.3.3 Dessins**

***[FACULTATIF ; utilisation s’il y a lieu]***

Cette demande de prix comprend [*insérer les dessins suivants ou « non »*] dessins.

*[Si des dessins doivent être inclus, insérez la liste suivante des dessins]*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Liste des dessins** | | |
| Dessin Nr. | **Nom de dessin** | **But** |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

**1.3.4 Inspection et Essais**

Les inspections et essais suivants doivent être effectués : *[insérer la liste des inspections et des Essais]*  *[y*  *compris, le cas échéant:*  *nature, fréquence,*  *tout*  *emplacement* et toute procédure pour effectuer *les inspections et les essais.]*

**ANNEXE 2: Bordereaux des Prix**

*[insérer les Bordereaux de Prix convenus]*

**ANNEXE 3: Formulaires de Garantie**

Formulaires de Garantie qui peuvent être exigés pour les Marchés subséquents (ou bons de commande)

1. Garantie de Bonne Fin

2. Garantie de Restitution d’Avance de Démarrage

Garantie de Bonne Exécution

**(garantie bancaire)**

*[Sur demande du Fournisseur, la banque (garant) remplira cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italiques]*

*[Papier à en-tête du Garant or code SWIFT]*

*[insérer le nom de la banque et adresse de la banque d’émission]*

**Bénéficiaire :** *[insérer les nom et adresse de l’Acheteur]*

**Date :** *[insérer date]*

**Garantie de bonne exécution no.** : *[insérer No]*

**Garant :** *[insérer le nom de la banque, et l’adresse de l’agence émettrice, sauf si cela figure à l’en-tête]*

**Contrat No**: *[insérer la référence de l’Acheteur pour ce contrat spécifique]*

Nous avons été informés que *[insérer le nom du Fournisseur, qui en cas de groupement aura le nom du groupement]* (ci-après dénommé « le Fournisseur ») a conclu avec vous le Marché no*. [insérer No]* en date du *[insérer la date]* pour la fourniture de *[insérer la description des Fournitures et Services connexes]* (ci-après dénommée « le Marché »).

De plus, nous comprenons qu’une garantie de bonne exécution est exigée en vertu des conditions du Marché.

A la demande du Fournisseur, nous *[insérer le nom de la banque]*nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d’argent que vous pourriez réclamer dans la limite de *[insérer la somme en chiffres. Le Garant doit insérer un montant représentant le montant ou le pourcentage mentionné au Marché soit dans la (ou les) monnaie(s) mentionnée(s) au Marché, soit dans toute autre monnaie librement convertible acceptable par l’Acheteur.] [insérer la somme en lettres][[5]](#footnote-5).* Votre demande en paiement doit être accompagnée d’une déclaration attestant que le Soumissionnaire ne se conforme pas aux conditions du Marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le *[insérer la date]* jour de *[insérer le mois]* *[insérer l’année]*,[[6]](#footnote-6) et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie est régie par les Règles uniformes relatives aux garanties sur demande de la CCI - 2010, Publication CCI no : 758, excepté le sous-paragraphe 15(a) qui est exclu par la présente.

*[Insérer la signature]*

***Note: Tous les textes en italiques (y compris les renvois en bas de page) sont donnés pour faciliter la préparation de ce formulaire et devront être éliminés dans le document final.***

Modèle de garantie de restitution d’avance

**(garantie bancaire sur demande)**

*[Papier à en-tête du Garant ou code SWIFT]*

**Bénéficiaire :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[nom et adresse de l’Acheteur]*

**Date :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[insérer la date]*

**Garantie de restitution d’avance No. : [***insérer le numéro de référence de la garantie***]**

**Garant :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[nom de la banque et adresse de la banque émettrice et code SWIFT]*

**Contrat No :** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[insérer la référence de l’Acheteur pour le contrat spécifique]*

Nous avons été informés que [*nom du Fournisseur qui en cas de groupement aura le nom du groupement*] (ci-après dénommé « le Donneur d’ordre ») a conclu le Marché No., avec le Bénéficiaire en date du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ pour l’exécution de [*nom du marché et description des fournitures et Services connexes*] (ci-après dénommé « le Marché »).

De plus nous comprenons qu’en vertu des conditions du Marché, une avance d’un montant de [*insérer la somme en chiffres*] [*insérer la somme en lettres*] est versée contre une garantie de restitution d’avance.

A la demande du Donneur d’ordre, nous prenons, en tant que Garant, l’engagement irrévocable de payer au Bénéficiaire toute somme dans la limite du Montant de la Garantie qui s’élève à [*insérer la somme en chiffres*] [*insérer la somme en lettres*][[7]](#footnote-7). Votre demande en paiement doit comprendre, que ce soit dans la demande elle-même ou dans un document séparé signé accompagnant ou identifiant la demande, la déclaration que le Donneur d’ordre a utilisé l’avance à d’autres fins que la livraison des Fournitures.

Toute demande au titre de la présente garantie doit être accompagnée par une attestation provenant de la banque du Bénéficiaire indiquant que l’avance mentionnée ci-dessus a été créditée au compte bancaire du Donneur d’offre portant le numéro \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à [*nom et adresse de la banque*].

Le montant de la présente garantie sera réduit au fur et à mesure à concurrence des de la valeur des Fournitures embarquées (pour les Fournitures provenant de l’étranger) et/ou de la valeur des Fournitures livrée au lieu de destination finale (pour les Fournitures provenant du pays de l’Acheteur), sur présentation des copies de [ ][[8]](#footnote-8).

La présente garantie expirera à la réception des copies des documents mentionnés ci-dessus, indiquant que 90 (quatre-vingt-dix) pourcent du Montant du Marché a été livré, ou le *[insérer le jour]* jour de *[insérer le mois]*, *[insérer l’année][[9]](#footnote-9)*, selon ce qui sera le plus tôt.

En conséquence, toute demande de paiement au titre de cette Garantie doit nous parvenir à cette date au plus tard.

La présente garantie est régie par les Règles Uniformes de la CCI relatives aux Garanties sur Demande (RUGD), Publication CCI no : 758,excepté le sous-paragraphe 15(a) qui est exclu par la présente.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

[*Signature*]

***Note : Le texte en italiques doit être supprimé du document final ; il est fourni à titre indicatif en vue d’en faciliter la préparation***

**ANNEXE 4: Remise en Concurrence**

La présente Section contient les méthodes et les critères que l’Acheteur utilisera pour mener un processus de Remise en Concurrence afin de sélectionner un Fournisseur et d’attribuer un Marché subséquent (ou bon de commande) en vertu du présent Contrat Cadre.

*[L’Acheteur choisira les critères jugés appropriés pour le processus de Remise en Concurrence, en utilisant le texte des exemples ci-dessous ou d’autres formulations acceptables, et supprimera le texte en italique.*

*La ou les méthode/s de Remise en Concurrence qui doit/vent être décrite/s dans la présente Annexe doivent être conformes au processus de Mise en Concurrence Initiale énoncée dans la Demande d’Offre pour Contrat Cadre qui a abouti à la conclusion du Contrat Cadre.]*

1. **Méthode(s) de Remise en Concurrence**

La ou les méthodes de Remise en Concurrence qui s’applique/nt à la sélection d’un Fournisseur pour *[insérer les types de méthodes de remise en Concurrence qui s’appliquent. Il peut s’agir de méthodes utilisées comme les exemples ci-dessous, ou de toute autre méthode approuvée par la Banque.] :*

i) les cotations concurrentielles par le biais d’une concurrence restreinte

ii) l’entente directe basée sur l’emplacement des livraisons ; et

iii) l’entente directe fondée sur une répartition équilibrée des livraisons ;

iv) *[ajouter toute autre méthode applicable]*

La procédure d’application des méthodes de concurrence décrites au paragraphe 1 ci-dessus est la suivante.

1.1 **Cotations** **concurrentielles (mini-concurrence)** *[supprimer si pas applicable conformément au paragraphe 1 ci-dessus]*

L’Acheteur préparera une Demande de Cotations (DC) et invitera tous les Fournisseurs éligibles qui détiennent un Contrat Cadre comprenant les Fournitures à obtenir en vertu de la remise en concurrence, à soumettre des cotations concurrentielles.

La DC comprendra*; [Inclure les éléments suivants, selon le cas :*

*a) les Fournitures et les Services connexes à livrer ;*

*b) le/es lieu(s) de livraison ;*

*c) la/es date(s) de livraison ou calendrier ;*

*d) les quantités ;*

*e) toute exigence supplémentaire pour le transport intérieur et d’autres services dans le pays de l’Acheteur pour acheminer les Fournitures à leur destination finale spécifiée dans la DC, non inclus dans le prix de base ;*

*f) les détails des inspections ou des essais qui s’ajoutent à ceux décrits dans le Contrat Cadre ;*

*g) les critères à appliquer à l’évaluation des cotations ;*

*h) les critères d’attribution, par exemple:*

*L’Acheteur accorde le Marché subséquent (ou bon de commande) au/x Fournisseur(s) dont l’offre (s) a/ont été déterminée/s être :*

* *substantiellement conforme à la DC; et*
* *d’un coût évalué le plus bas.*

*i) date limite de présentation des cotations ;*

*j) la référence aux conditions de livraison du Marché subséquent (ou bon de commande), qui doivent s’appliquer à l’achat ;*

*k) la demande aux Fournisseurs de démontrer qu’ils continuent d’être éligibles et qualifiés pour fournir les Fournitures ;*

*l) toute autre information pertinente.]*

Les Fournisseurs ne sont pas autorisés à coter un prix, à l’exclusion de tout prix supplémentaire pour le transport intérieur et d’autres services requis dans le pays de l’acheteur pour acheminer les Fournitures à leur destination finale spécifiée dans la DC, qui est plus élevé que le prix de base indiqué dans le Contrat Cadre, Annexe 2, ou tel qu’ajusté par la formule d’ajustement des prix convenue, le cas échéant, conformément aux Dispositions du CC **article 8,** et toute modification dans les lois et règlements conformément aux Dispositions du CC **article** **9**.

1.2 ***Entente directe dans le cadre du Contrat Cadre avec Fournisseurs unique***

L’Acheteur peut demander au Fournisseur d’inclure dans le prix du Marché subséquent (ou bon de commande), les prix pour tout transport intérieur supplémentaire et d’autres Services connexes dans le pays de l’Acheteur pour acheminer les marchandises à leur destination finale.

 L’Acheteur émettra un Marché subséquent (ou bon de commande) au Fournisseur en utilisant le mécanisme de détermination du prix prévu dans le Contrat Cadre, Annexe 2 ou ajusté par la formule d’ajustement des prix convenue, le cas échéant, conformément aux **DCC**, **Article 8,**et toute modification des lois et règlements conformément aux **DCC**, **Article 9**; y compris, le cas échéant, les prix pour tout transport intérieur supplémentaire et d’autres Services connexes dans le pays de l’Acheteur pour transporter les Fournitures à leur destination finale.

1.3 **Entente directe fondée sur le lieu de livraison** *[supprimer, si pas applicable, conformément au paragraphe 1 ci-dessus]*

L’Acheteur choisira un Fournisseur éligible qui détient un Contrat pour livrer les Fournitures, en se basant sur le fait que le Fournisseur est, selon l’avis de l’Acheteur, le mieux capable de livrer les Fournitures et Services connexes, en fonction de l’endroit où les Fournitures doivent être livrées.

L’Acheteur peut demander au Fournisseur d’inclure dans le prix du Marché subséquent (ou bon de commande) les prix de tout transport intérieur supplémentaire et d’autres Services connexes dans le pays de l’Acheteur afin de transporter les Fournitures à leur destination finale.

L’Acheteur émettra un marché subséquent au Fournisseur sélectionné en utilisant le mécanisme de détermination des prix prévu dans le Contrat Cadre, Annexe 2 ou ajusté par la formule d’ajustement des prix convenue, le cas échéant, conformément aux **DCC,** **Article 8**, et toute modification des lois et règlements conformément aux **DCC**, **Article 9**; y compris, le cas échéant, les prix pour tout transport intérieur supplémentaire et d’autres Services connexes dans le pays de l’Acheteur pour transporter les Fournitures à leur destination finale.

**1.4 Entente directe fondée sur une répartition équilibrée des livraisons** *[supprimer si pas applicable, conformément au paragraphe 1 ci-dessus]*

L’Acheteur attribuera à tour de rôle les Marchés subséquents entre tous les Fournisseurs éligibles qui détiennent un Contrat Cadre, en fonction d’une répartition équilibrée des livraisons en appliquant un quota maximum. Le quota maximum est le suivant : *[insérer le quota maximum en valeur ou en quantité]*.

Le/s premier/s Marchés subséquent/s (ou bon/s de commande) sera/ont attribué/s au Fournisseur dont l’Accord Cadre comporte le coût évalué le plus bas. Le premier Fournisseur continuera à obtenir des Marchés subséquents (ou bons de commande) jusqu’à ce que le total *[valeur/quantité]* de tous les Marchés subséquents (ou bons de commande) attribués atteigne la limite du quota maximum *[valeur/quantité].*

Un deuxième Fournisseur, dont le Contrat Cadre a le deuxième coût évalué le plus bas, se verra alors attribuer les Marchés subséquents (ou bons de commande) suivants jusqu’à ce que le total *[valeur/quantité]* de tous les Marchés subséquents (ou bons de commande) attribués atteigne la limite du quota maximum *[valeur/quantité].* Et ainsi de suite.

L’Acheteur émettra un Marché subséquent (ou bon de commande) en utilisant le mécanisme de détermination des prix prévu dans le Contrat Cadre, Annexe 2 ou ajusté par la formule d’ajustement des prix convenue, le cas échéant, conformément aux **DCC**, **Article 8,** et toute modification des lois et règlements conformément aux **DCC**, **Article 9**.

L’Acheteur demandera aux Fournisseurs et inclura dans le prix du Marché subséquent (ou bon de commande) les prix de tout transport intérieur supplémentaire et d’autres Services connexes dans le pays de l’acheteur afin de transporter les Fournitures à leur destination finale.

1.5 Le Fournisseur sera prié d’informer l’Acheteur, dans le délai indiqué dans la lettre de l’Acheteur, s’il n’a pas l’intention de conclure un Marché subséquent (ou bon de commande).

*1.6 [ajouter toute autre méthode applicable]*

2. **Formation du Marché subséquent (ou bon de commande)**

L’Acheteur confirmera que le Fournisseur sélectionné continue d’être qualifié et éligible conformément au Contrat Cadre avant la formation du Marché subséquent (ou bon de commande). Le Marché subséquent (ou bon de commande) est formé lorsque l’une des conditions suivantes est remplie selon la méthode de sélection utilisée pour la Remise en concurrence.

*[Décrivez la ou les procédures qui s’appliquent à la formation du Marché subséquent (ou bon de commande). Soyez précis, par exemple]*

2.1 **Pour les cotations concurrentielles par le biais d’une concurrence restreinte à l’aide d’une Demande de Cotation,** Le Marché subséquent (ou bon de commande) est formé lorsque : *[sélectionnez l’une des trois options]*

OPTION 1

« l’Acheteur émet la lettre d’attribution du Marché subséquent (ou bon de commande) au Fournisseur retenu. » *[****ajouter le cas échéant****: «*Après la formation du contrat, par l’offre et l’acceptation, l’Acheteur et le Fournisseur signent un Marché subséquent (ou bon de commande) conformément au formulaire figurant dans le Contrat Cadre.*» OU*

OPTION 2

« l'Acheteur transmet au Fournisseur retenu un Marché subséquent (ou bon de commande) pour signature et retour, et le Marché subséquent (ou bon de commande) est signé par l’Acheteur et le Fournisseur. La date à laquelle le Marché subséquent (ou bon de commande) est formé est la date à laquelle la dernière signature est exécutée.

OPTION 3

« l’Acheteur transmet au fournisseur retenu un bon de commande pour les Fournitures et le Fournisseur accepte la commande » *(décrire comment cela se produira, par exemple par courriel de retour, ordre d’achat signé, etc.).*

2.2 **Pour une entente directe fondée sur une répartition équilibrée des livraisons,** leMarché subséquent (ou bon de commande) est conclu lorsque l’Acheteur transmet, au Fournisseur retenu, un Marché subséquent (ou bon de commande) pour signature et retour, et que le Marché subséquent (ou bon de commande) est signé par l’Acheteur et le Fournisseur. La date à laquelle le Marché subséquent (ou bon de commande) est formé est la date à laquelle la dernière signature est exécutée, ou la date convenue par les parties.

3. **Communication de l’attribution du Marché subséquent (ou bon de commande)**

*[Décrire le processus d’annonce de l’attribution d’un Marché subséquent (ou bon de commande) p. ex.*

L’Acheteur communiquera, en même temps que l’attribution du Marché, l’attribution du Marché subséquent (ou bon de commande) dans le cas de:

1. Entente directe à tous les Fournisseurs détenteurs d’un Contrat Cadre pour les articles inclus dans le Marché subséquent (ou bon de commande).
2. sélection basée sur des cotations concurrentielles (par le biais d’une concurrence restreinte) à tous les Fournisseurs invités à soumettre des cotations.

La communication doit être effectuée par les moyens les plus rapides possibles, par exemple par courriel, et inclure, au minimum, les informations suivantes:

1. le nom et l’adresse du Fournisseur retenu ;
2. la quantité/volume de Fournitures achetées ;
3. le prix du Marché ;
4. une déclaration de la ou des raisons pour lesquelles le Fournisseur destinataire de la communication n’a pas été retenu.]

4. **Plainte concernant l’attribution du Marché subséquent (ou bon de commande)**

Un Fournisseur non retenu peut se plaindre de la décision d’attribuer un Marché subséquent (ou bon de commande). Dans ce cas, le processus de dépôt d’une plainte est le suivant : *[décrire le processus de traitement des plaintes. Au minimum, le processus devrait comprendre les éléments suivants]:*

1. la plainte doit être remise par écrit à l’Acheteur, par les moyens les plus rapides disponibles, par exemple par courriel ;
2. l’Acheteur traitera la plainte dans un délai raisonnable ;
3. la réception d’une plainte n’interdit pas l’attribution du Marché subséquent (ou bon de commande), et aucune période d’attente ou de pause dans le processus ne s’appliquera.

**Demande de Cotation**

**Remise en Concurrence dans le cadre d’un Contrat Cadre**

**(Méthode: concurrence restreinte)**

|  |  |
| --- | --- |
| **De:** | **[*Insérer le nom de l’Acheteur*]** |
| **Représentant de l’Acheteur :** | [*Insérer le nom du représentant de l’Acheteur*] |
| **Titre/Position :** | [*Insérer le titre ou position du Représentant*] |
| **Adresse :** | [*Insérer l’adresse de l’Acheteur*] |
| **Téléphone:** | [*Insérer le numéro de téléphone du Représentant*] |
| **Courriel :** | [*Insérer l’adresse courriel du Représentant*] |

|  |  |
| --- | --- |
| **A:** | **[*Insérer le nom du Fournisseur*]** |
| **Représentant du Fournisseur :** | [*Insérer le nom du Représentant du Fournisseur*] |
| **Titre/Position :** | [*Insérer le titre ou la position du représentant]* |
| **Adresse :** | [*Insérer l’adresse du Fournisseur*] |
| **Téléphone :** | [*Insérer le numéro de téléphone du Représentant*] |
| **Courriel :** | [*Insérer l’adresse courriel du Représentant*] |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contrat Cadre (CC):** | **[*Insérer le titre du CC*]** |
| **Date du CC :** | [*Insérer la Date du CC*] |
| **No. de Référence du CC :** | [*Insérer la référence du CC*] |

|  |  |
| --- | --- |
| **No. de Référence de la Demande de Cotation DC:** | [*Insérer la référence*] |
| **Date de la DC:** | [*Insérer la Date de la DC*] |
| **DC émise le :** | Cette DC a été transmise par : “la Poste” ou “par courriel” ou par « télécopie ». |

**Pièces Jointes:**

Annexe 1: Exigences de l’Acheteur

Annexe 2: Formulaires de Cotation

Annexe 3: Marché subséquent (ou bon de commande) pour la livraison des Fournitures ***[cela peut être le Formulaire de Marché subséquent (ou bon de commande) ou un autre modèle acceptable]***

Madame/Monsieur *[insérer le nom du représentant du Fournisseur*],

**1. Demande de Cotation (DC)**

Dans le cadre du Contrat Cadre (CC) ci-dessus, vous êtes invités à soumettre une cotation la plus compétitive dans ce processus de Remise en Concurrence. La cotation porte sur les Fournitures [*ajouter le cas échéant :* « et les Services connexes » décrit à l’Annexe 1 : Exigences de l’Acheteur, jointe à la présente DC.

**2. Prix**

a) Votre Cotation doit être présentée sous le format figurant à l’Annexe 2: Formulaire de Cotation du Fournisseur.

b) Votre Cotation, à l’exclusion de tout prix supplémentaire pour le transport intérieur et d’autres services requis dans le pays de l’Acheteur pour acheminer les Fournitures à leur destination finale spécifiée dans la DC non inclus dans le prix de base, ne peut pas être plus élevé que le prix de base pour les Fournitures *[ajouter le cas échéant:* « et Services connexes,] tel qu’établi dans le Contrat Cadre, Annexe 2: Bordereaux des prix ajustés pour toute modification dans les lois et règlements conformément aux dispositions spécifiques de le CC. [*OU utiliser le texte suivant si le prix de base est soumis à un ajustement de prix* : Votre Cotation ne peut pas être plus élevé que le prix de base des Fournitures [*ajouter le cas échéant :* « et les Services connexe », tel qu’établi dans le Contrat Cadre, Annexe 2 : Bordereaux des prix, ajustés en appliquant la formule d’ajustement des prix et tout ajustement pour modification des Lois et Règlements conformément aux dispositions spécifiques du CC »]

c) Le prix pour tout transport intérieur supplémentaire et d’autres services requis dans le pays de l’Acheteur pour transporter les marchandises à leur destination finale spécifiée dans la DC seront cotés non inclus dans le prix de base.

d) Le prix que vous cotez doit être fixe et ne fera l’objet d’aucun ajustement ultérieur.

e) La cotation se fait dans la/es même/s monnaie/s spécifiée/s dans le Contrat Cadre, Annexe 2: Bordereaux des prix.

f) La cotation sera valide pour une période de [*insérer le nombre de jours calendaires*]

**3. Clarifications**

Si vous avez besoin de précisions sur cette DC, envoyez votre demande par écrit (courriel ou copie papier ou par système de *passation de marchés électronique* s’il est disponible) à notre représentant ci-dessus [*insérer la date et l’heure*]. Nous transmettrons des copies de notre réponse à tous les Fournisseurs, y compris une description de la demande de clarification, mais sans en identifier la source.

**4. Présentation des Cotations**

Les Cotations doivent être présentées sous la forme ci-jointe à l’Annexe 2 : **[*insérer la méthode, le cas échéant: par courriel, par système de passation de marchés électronique*]** à l’adresse suivante; [Attention : *[insérer le nom complet de la personne, le cas échéant;* **Adresse courriel : ou lien sur système de passation de marchés électronique]**

Les offres soumises sous forme de pièces jointes par courriel doivent se faire sous forme d’images numérisées non modifiables. ***[Inclure si nécessaire :*** *Pour faciliter le processus* *d’acquisition, l’Acheteur peut exiger des copies des mêmes cotations sous d’autres formats (comme dans Word ou Excel)]*

La date limite pour la soumission des cotations est [*insérer le jour, mois, année*]. Veuillez nous informer dans *[insérer le nombre de jours]* si vous n’avez pas l’intention de soumettre une cotation.

**5. Ouverture des Cotations**

Les Cotations seront ouvertes le [***insérer le jour, mois, année*]** par les représentants de l’Acheteur en présence des représentants désignés du Fournisseur qui choisissent d’assister à l’ouverture virtuelle ***[En vertu de la situation d’urgence COVID-19, si l’ouverture virtuelle n’est pas possible, les offres peuvent être ouvertes seulement par les représentants de l’Acheteur].*** Les procès-verbaux de l’ouverture seront communiqués à tous les Fournisseurs qui ont soumis des Cotations.

**6. Évaluation des Cotations**

Les Cotations seront évaluées [sélectionnez soit «*article par article*» ou «*lot par lot*»] et selon les critères et la méthodologie décrits dans le Contrat Cadre, Annexe 4 : Remise en Concurrence.

**7. Contrat**

L’Annexe 3 de la présente DC porte sur le Marché subséquent (ou bon de commande) qui s’appliquera à la présente Remise en Concurrence. En cas de succès, vous devrez signer un Marché subséquent (ou bon de commande) aux mêmes conditions ou à des conditions similaires. [*Instructions : remplir un projet de Marché subséquent (ou bon de commande) pour cet acquisition et l’attacher à la présente DC*]

Au nom de l’Acheteur :

|  |  |
| --- | --- |
| **Signature:** |  |
| **Nom:** |  |
| **Titre/position:** |  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **DC ANNEXE 1: Exigences de l’Acheteur**  *[L’Acheteur devra remplir ces tableaux, comme approprié, pour permettre au Fournisseur de préparer Cotation]*  **Liste des Fournitures et Période de Livraison** | | | | | | | |
| **Article No** | **Description des Fournitures** | **Quantité exigée** | **Unité de mesure** | **Lieu de Destination** | **Lieu de Destination Finale (Site Projet)** | **Incoterms applicables (e.g. CIP, EXW etc.)** | **Période de livraison à compter de la Date de formation du Marché subséquent (ou bon de commande)** |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Liste des Services Connexes et Calendrier d’Achèvement** | | | | | |
| **Service** | **Description des Services** | **Quantité exigée** | **Unité de mesure** | **Lieu où les Services doivent être exécutés** | **Période d’Achèvement des Services** |
|
| *[****insert Service No****]* | *[****insérer la des Services Connexes****]* | *[****insérer la quantité des articles à fournir****]* | *[****insérer l’unité de mesures pour les articles]*** | *[****insérer le nom du lieu****]* | *[****insérer le no. de jours durant la Période de livraison ou à compter de la réception des Fournitures****]* |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

Spécifications Techniques, Dessins, Inspections et Essais

Les Spécifications Techniques, Dessins, Inspections et Essais sont décrits dans le Contrat Cadre Annexe 1 : Annexe des Exigences.

*[Ajouter toute information additionnelle consistante avec l’information fournie dans l’Annexe sur les Exigences]*

DC ANNEXE 2: Formulaire de Cotation du Fournisseur

|  |  |
| --- | --- |
| **De:** | **[*Insérer le nom du Fournisseur*]** |
| **Représentant du Fournisseur :** | [*Insérer le nom du Représentant du Fournisseur*] |
| **Titre/Position :** | [*Insérer le titre ou la position du représentant]* |
| **Adresse :** | [*Insérer l’adresse du Fournisseur*] |
| **Téléphone:** | [*Insérer le numéro de téléphone du Représentant*] |
| **Courriel :** | [*Insérer l’adresse courriel du Représentant*] |

|  |  |
| --- | --- |
| **A:** | **[*Insérer le nom de l’Acheteur*]** |
| **Représentant de l’Acheteur :** | [*Insérer le nom du représentant de l’Acheteur*] |
| **Titre/Position :** | [*Insérer le titre ou position du Représentant*] |
| **Adresse :** | [*Insérer l’adresse de l’Acheteur*] |
| **Téléphone:** | [*Insérer le numéro de téléphone du Représentant*] |
| **Courriel :** | [*Insérer l’adresse courriel du Représentant*] |

|  |  |
| --- | --- |
| **Contrat Cadre (CC):** | **[*Insérer le titre du CC*]** |
| **Date du CC:** | [*Insérer la Date du CC*] |
| **No. de Référence du CC** | [*Insérer la référence du CC*] |

|  |  |
| --- | --- |
| **No. de Référence de la Demande de Cotation DC:** | [*Insérer la référence*] |
| **Date de la DC:** | [*Insérer la Date de la DC*] |
| **DC émise le:** | Cette DC a été transmise par : “la Poste” ou “par courriel” ou par « télécopie ». |

**Madame/Monsieur** *[insérer le nom du Représentant de l’Acheteur]*

**SOUMISSION DE COTATION**

**1. Conformité et aucune réserve**

En réponse à la DC nommée ci-dessus, nous offrons de fournir les Fournitures, *[ajouter le cas échéant:* "et les Services connexes,"] selon la présente Cotation et en conformité avec la DC, les calendriers de livraison et d’achèvement et les spécifications techniques. Nous confirmons que nous avons examiné et n’avons aucune réserve sur la DC y compris le Marché subséquent (ou bon de commande).

**2. Eligibilité et Conflit d’Intérêts**

Nous déclarons que nous continuons d’être qualifiés et que nous respectons les critères d’éligibilité et que nous n’avons pas de conflit d’intérêts. Si nous somme attributaires du Marche subséquent (ou bon de commande), les Fournitures *[ajouter le cas échéant :* « et les Services connexes »*]* que nous fournirons seront originaires d’un pays éligible.

Ni notre entreprise, ni nos sous-traitants, fournisseurs, consultants, fabricants ou prestataires de services pour toute partie du marché, ne faisons l’objet et ne sommes pas sous le contrôle d’une entité ou d’une personne, faisant l’objet de suspension temporaire ou d’exclusion prononcée par le Groupe de la Banque Mondiale, ou d’exclusion imposée par le Groupe de la Banque Mondiale en vertu de l’Accord Mutuel d’Exclusion entre la Banque Mondiale et les autres banques de développement. En outre nous ne sommes pas inéligibles au titre de la législation, ou d’une autre réglementation officielle du pays de l’Acheteur, ou en application d’une décision prise par le Conseil de sécurité des Nations Unies

**3. Prix de Cotation**

Le prix total de notre cotation est *[insérer le prix total de l’offre en lettres et en chiffres, indiquant les différents montants et les monnaies respectives].*

**4. Rabais inconditionnels**

Les rabais inconditionnels offerts sont : [*Préciser* *le rabais* *offert*.]

La méthode exacte de calcul pour déterminer le prix net après l’application du rabais inconditionnel est la suivante : [*Préciser la méthode qui sera* *utilisée pour appliquer les remises*].

**5. Validité de la Cotation**

Notre Cotation est valide jusqu’à la date spécifiée dans la DC, et elle restera contraignante pour nous et peut être acceptée à tout moment avant son expiration.

**6. Garantie de bonne exécution** *[supprimer si la Garantie de Bonne Exécution n’est pas exigée]*

Si nous somme attributaires du marché, nous nous engageons à obtenir une Garantie de bonne exécution conformément à la DC.

**7. Commissions, avantages, honoraires**

**Nous avons payé ou paierons les commissions, avantages et honoraires** en rapport avec la procédure de Demande de Cotation ou l’exécution/la signature du contrat :

*[indiquer le nom complet de chaque bénéficiaire, son adresse complète, le motif de versement de chacun des commissions, avantages et honoraires, le montant et la monnaie, le cas échéant]*

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom du Bénéficiaire | Adresse | Motif | Montant |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |
|  |  |  |  |

(Si aucune somme n’a été versée ou ne doit être versée, porter la mention « néant »).

**8. Aucune obligation d’accepter**

Nous comprenons que vous vous réservez le droit:

a. d’accepter ou de rejeter toute Cotation et que vous n’êtes pas tenus d’accepter la Cotation de coût évalué le plus bas, ou toute autre Cotation que vous pourriez recevoir, et

b. d’annuler le processus de DC à tout moment avant l’attribution du marché sans engager de responsabilité envers les Fournisseurs.

**9. Fraude et corruption**

Nous certifions par la présente que nous avons pris des mesures pour nous assurer qu’aucune personne agissant pour nous, ou en notre nom, ne s’engage dans tout type de Fraude et de Corruption.

Au nom du Fournisseur :

**Nom de la personne dûment autorisée à signer la Cotation au nom du Fournisseur** : [insérer le nom complet de la personne *dûment autorisée à signer la cotation*]

**Titre de la personne signant la Cotation** : *[insérer le titre complet de la personne signant la Cotation]*

**Signature de la personne nommée ci-dessus** : *[insérer la signature de la personne dont le nom et la capacité sont indiqués ci-dessus]*

**Date de la signature :** *[insérer la date de la signature]* jour de *[insérer l’année le mois et l’année].*

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Cotations pour Fournitures : Bordereau des Prix 1**  **Pour les Fournitures provenant de l’extérieur du pays de l’Acheteur** | | | | | | | | |
| **1** | **2** | **3** | **4** | **5** | **6** | **7** | **8** | **9** |
| **Article** | **Description** | **Pays d’origine** | **Date de livraison selon définition des Incoterms** | **Quantité (Nb. d’unités)** | **Prix unitaire**  **CIP [insérer le lieu de destination]** | **Prix CIP [*ou CAF comme exigé par l’Acheteur)* par article**  **(colonnes 5x6)** | **[*pour CIP, si transport terrestre additionnel etc. est requis*] Prix de transport intérieur pour les articles et autres services exigés dans le pays de l’Acheteur pour acheminer les fournitures jusqu’à destination leur finale comme indiquée dans la DC** | **Prix total pour l’article**  **(Colonnes 7+8)** |
| *[insérer le No de l’article]* | *[Insérer l’identification de la Fourniture]* | *[insérer le pays d’origine de la Fourniture]* | *[insérer la date de livraison offerte]* | *[insérer la quantité et l’identification de l’unité de mesure]* | *[insérer le prix unitaire CIP pour l’article]* | *[insérer le prix total CIP pour l’article]* | *[insérer le prix correspondant pour l’article]* | *[insérer le coût total par article]* |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  | **Prix de la Cotation** | |  |

**Cotation pour Fournitures : Bordereau des Prix 2**

**Pour les Fournitures en provenance du Pays de l’Acheteur**

| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 9 |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Article No.** | **Description des Fournitures** | **Date de livraison selon définition des Incoterms** | **Quantité (Nb. d’unités)** | **Prix unitaire EXW** | **Prix total EXW par article**  **(Colonnes 4x5)** | **[*si requis par l’Acheteur*] Prix de transport intérieur pour les articles et autres services exigés dans le pays de l’Acheteur pour acheminer les fournitures jusqu’à destination leur finale** | **Prix total par article**  **(colonnes 6+7)** |
| *[insérer le No de l’article]* | *[Insérer l’identification de la fourniture]* | *[insérer la date de livraison offerte]* | *[insérer la quantité et l’identification de l’unité de mesure]* | *[insérer le prix unitaire EXW pour l’article]* | *[insérer le prix total EXW pour l’article]* | *[insérer le prix total par article du transport terrestre et autres services requis dans le pays de l’Acheteur]* | *[insérer le prix total pour l’article]* |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  | **Prix Total** |  |

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Bordereau des Prix 3  Services connexes *[si applicable]* | | | | | | | |
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| Article | Description de l’article | Description des Services (à l’exclusion du transport terrestre et autres services requis dans le pays de l’Acheteur pour acheminer les fournitures jusqu’à destination finale) | Pays d’origine | Date de livraison au lieu de destination finale | Quantité (Nb. d’unités) | Prix unitaire | Prix total par article  (Colonnes. 6x7) |
| *[insérer le No de l’article]* |  | *[Insérer l’identification du service]* | *[insérer le pays d’origine]* | *[insérer la date de livraison au lieu de destination finale par service]* | *[insérer la quantité et l’identification de l’unité de mesure]* | *[insérer le prix unitaire pour l’article]* | *[insérer le prix total pour l’article]* |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  | | |  | | **Prix Total** | |  |

**Récapitulatif de la Cotation**

**Le total des prix pour la fourniture et livraison des Fournitures, y compris les Services connexes est le suivant :**

|  |  |
| --- | --- |
| **Bordereau des Prix** | **Montant** |
| Fournitures: Bordereau 1 |  |
| Fournitures: Bordereau 2 |  |
| Services connexes: Bordereau des Prix **3 *[si applicable]*** |  |
| **Prix Total de la Cotation** |  |

Exemple de lettre d’attribution du Marché subséquent (ou bon de commande)

*[modifier le cas échéant]*

*[utiliser le papier en-tête de l’Acheteur]*

*[date]*

À : *[nom et adresse du Fournisseur]*

Objet : ***Notification de l’attribution du*** *Marché subséquent (ou bon de commande)* ***no.*** . . .

En référence au Contrat Cadre *[insérer* le numéro de référence et la date]

[*Pour les compétitions restreintes, ajoutez ce qui suit :* « et votre cotation *[insérer le numéro de référence et la date*] a été acceptée."]

veuillez trouver ci-joint le Marché subséquent (ou bon de commande). Il vous est demandé de le signer dans les *[insérer le nombre de jours]* jours*.*

*[****Eliminer si la Garantie de Bonne Fin n’est pas requise****:* « Nous vous demandons également de fournir une Garantie de Bonne Fin dans les *[insérer le nombre de jours*] jours, en utilisant à cette fin le formulaire de Garantie de Bonne Fin joint au Contrat Cadre»]

Signature autorisée :

Nom et titre du signataire:

Nom de l’Agence:

**Pièce jointe :** Marché subséquent (ou bon de commande)

**Marché Subséquent (ou bon de commande) pour la livraison de Fournitures et Services Connexes *[le cas échéant]***

|  |  |
| --- | --- |
| **Contrat Cadre (CC) :** | *[insérer le titre du CC]* |
| **Date du CC :** | *[insérer la date du CC]* |
| *Numéro de référence du CC :* | *[insérer le numéro de référence du CC]* |
| **Fournitures :** | *[titre court pour le type de Fournitures*] |
| **Le(s)s(s) site(s) du projet est/sont les suivants :** | *[Insérer des informations sur le/s lieu/x du(es) site(s), le* ***cas échéant****]* |
| **Lieu d’inspections et essais** | **[***Insérer des informations,* ***le cas échéant*]** |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Acheteur:** | |  | **Fournisseur:** | | | |
| ***[Insérer le nom légal complet de l’Acheteur]***  [*Adresse*] | |  | ***[Insérer le nom légal complet du Fournisseur]***   [*Adresse*] | | | |
| **FOURNITURES** | | | | | | |  |
| **Code** | **Nom du produit** | | | **Quantité** | **Prix unitaire** | **Total** |  |
| [*insérer le code*] | [*description des Fournitures*] | | | [*Nombre*] | [*Prix*] | [*Montant*] |  |
|  |  | | |  |  |  |  |
|  |  | | |  |  |  |  |
|  |  | | |  |  |  |  |
|  |  | | |  |  |  |  |
|  |  | | |  |  |  |  |
| Instructions/commentaires spéciaux : | | | | **Total** | | ***[Insérer le Montant]*** |  |
| **Période de livraison requise selon les INCOTERMS** | | | | **[insérer la/es *période/s*]** selon les INCOTERMS applicables | |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **SERVICES CONNEXES** | | | | |
| **Code** | **Nom/description du service** | **Quantité** | **Prix** | **Total** |
| [*insérer le code*] | [*Décrire les Services connexes couverts et/ou l’Annexe 1 du CC : Annexe des exigences. Le prix indiqué à l’annexe 2 du Contrat Cadre ou tel qu’convenu avec le Fournisseur sélectionné est inclus dans le prix du contrat*.] | [*Nombre*] | [*Prix*] | [*Montant*] |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
| Instructions/commentaires spéciaux : | | **Total** | | ***[insérer le montant]*** |
| **Période d’achèvement requise** | | [Insérer la *période*] | |  |

**1. Prix du contrat**

Le prix contractuel de la livraison des Fournitures et la prestation de Services connexes (le cas échéant) est le suivant

|  |  |
| --- | --- |
| Description | Montants et monnaie/s *[insérer les montants totaux des deux tableaux précédents]* |
| Fournitures |  |
| Services connexes *[le cas échéant]* |  |
| Prix du contrat : [*insérer le total des Fournitures et Services connexes [le cas échéant]* |  |

**2. Documents contractuels**

Les documents suivants sont réputés constituer et être lus et interprétés dans le cadre du présent Marché subséquent (ou bon de commande). Le présent Marché subséquent (ou bon de commande) l’emporte sur tous les autres documents contractuels.

a) Lettre d’attribution du Marché subséquent (ou bon de commande)

b) Cotation du Fournisseur (le cas échéant)

c) Addenda no \_\_\_ (le cas échéant)

d) Marché subséquent (ou bon de commande) - Conditions du contrat

et par référence les documents suivants:

e) Contrat Cadre

f) Annexe 1 : Annexe des Exigences *[insérer les éléments pertinents de l’Annexe 1, conformément au Marché subséquent (ou bon de commande*), tels que les *spécifications techniques, les dessins, l’inspection et les essais]*

g) *[Lister tout autre document]*

**3.** Compte tenu des paiements à verser par l’Acheteur au Fournisseur conformément au présent Marché subséquent (ou bon de commande), le Fournisseur s’est engagé auprès de l’Acheteur à fournir les Fournitures et Services et à remédier aux défauts en conformité à tous égards aux dispositions du Marché.

**4.** L’Acheteur s’est engagé à verser au Fournisseur en tenant compte de la livraison des Fournitures et Services et de la réparation des défauts, le prix du contrat ou de la somme qui peut être payable en vertu des dispositions du contrat selon le temps et la manière prescrite par le Marché.

***[Pour faciliter cet acquisition d’urgence, s’il est acceptable pour l’Acheteur et le Fournisseur, la signature électronique du Marché subséquent (ou bon de commande), comme l’utilisation de DocuSign, est recommandée.]***

Pour et pour le compte de l’Acheteur :

Signé : *[insérer la signature]*

en qualité de *[titre d’insertion ou autre désignation appropriée]*

En présence *[insérer* *l’identification du témoin officiel]*

*Date:\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

Pour et pour le compte du Fournisseur :

Signé : *[insérer la signature du ou des représentants autorisés du Fournisseur]*

en qualité de *[titre d’insertion ou autre désignation appropriée]*

en présence de *[insérer l’identification du témoin officiel]*

*Date:\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*

**Marché subséquent (ou bon de commande) -- Conditions de Contrat (CdC)**

***[Note à l’intention de l’Acheteur : Dans l’intérêt de l’harmonisation et de la simplification pour l’Acheteur/s de Marché de subséquent (ou bon de commande), l’Acheteur (FA) peut remplir, dans la mesure du possible, les informations à remplir dans la présente section et marquer clairement les informations spécifiques qui ne peuvent/et doivent être uniquement remplies par l’Acheteur/s. du Marché subséquent (ou bon de commande]***

Les conditions contractuelles suivantes s’appliquent au Marché subséquent (ou bon de commande) attribué en vertu du Contrat Cadre conclu entre l’Acheteur et le Fournisseur.

**1. Normes et spécifications**

Les Fournitures et Services connexes, le cas échéant, doivent être conformes aux spécifications techniques et aux normes mentionnées dans les spécifications techniques et, lorsqu’aucune norme applicable n’est mentionnée, la norme est équivalente ou supérieure aux normes officielles dont l’application est appropriée au pays d’origine des Fournitures.

**2. Emballage, marquage et documentation**

Le Fournisseur fournira l’emballage des Fournitures qui est nécessaire pour prévenir leurs dommages ou détériorations pendant leur transit vers leur destination finale. Pendant le transit, l’emballage doit être suffisant pour résister, sans limitation, à une manipulation et à une exposition à des températures extrêmes, au sel et aux précipitations, ainsi qu’à un stockage en plein air. La taille et le poids des emballages tiennent compte, le cas échéant, de l’éloignement de la destination finale des Fournitures et de l’absence d’installations de manutention lourde à tous les points en transit.

L’emballage, le marquage et la documentation à l’intérieur et à l’extérieur des emballages sont *les: [insérer le type d’emballage requis, les marquages sur l’emballage et toute la documentation requise; ou se référer aux spécifications techniques]*

**3. Transport**

La responsabilité du transport des Fournitures doit être précisée dans les Incoterms applicables spécifiés dans le Contrat Cadre.

Si ce n’est pas conformément aux Incoterms, la responsabilité des transports est la suivante: *[insérer « Le Fournisseur est tenu, en vertu du contrat, de transporter les Fournitures vers un lieu spécifié de destination finale dans le pays de l’Acheteur, défini comme le site du projet. Le transport vers ce lieu de destination dans le pays de l’Acheteur, y compris l’assurance et le stockage, tel qu’il est spécifié dans le contrat, est organisé par le Fournisseur, et les coûts connexes sont inclus dans le prix du contrat »; ou toute autre modalité commerciale convenue (préciser les responsabilités respectives de l’Acheteur et du Fournisseur)].*

**4. Expédition et autres documents**

[***Modifier selon le cas***

Les détails de l’expédition et d’autres documents à fournir par le Fournisseur sont les suivants : *[insérer les documents requis, tels qu’un connaissement négociable, un connaissement maritime non négociable, une lettre de transport aérien, une lettre de voiture internationale (LVI) ferroviaire, une lettre de voiture routière (consignement note) routière, un certificat d’assurance, un certificat de garantie du Fabricant ou du fournisseur, un certificat d’inspection délivré par l’agence d’inspection désignée, les détails d’expédition de l’usine du Fournisseur, etc.].*

Les documents ci-dessus sont reçus par l’Acheteur:

a) avant l’arrivée des Fournitures, si le mode de paiement est par lettre de crédit, si cela est spécifié dans les conditions de paiement ci-dessous. Si les documents ne sont pas reçus avant l’arrivée des Fournitures, le Fournisseur sera responsable des dépenses qui en découleront; ou autrement;

b) à l’expédition.]

**5. Conditions de paiement**

Le mode et les conditions de paiement au Fournisseur dans le cadre du Marché subséquent (ou bon de commande) sont les suivants:

*[Normalement, le mode de paiement par Lettre de Crédit (LC) s’applique aux Fournitures en provenance de l’étranger. Pour ce qui est de l’approvisionnement d’urgence, le temps et les processus relatifs au processus de LC peuvent ne pas convenir à l’approvisionnement accéléré. On s’attend à ce que la méthode de décaissement par paiement direct s’applique. On s’attend à ce que le mode de paiement direct, associé à un paiement anticipé relativement élevé, contribue à atténuer le risque (en raison de la non-disponibilité d’une LC pour le Fournisseur. Si le processus de LC doit être utilisé, les processus requis doivent être effectués de manière efficace.]*

*[Indiquer : L’Acheteur [insérer : « doit » ou « ne doit pas », selon le cas] traiter les paiements selon la méthode de décaissement du paiement direct, tel que défini dans les Lignes directrices de la Banque mondiale sur les décaissements pour le financement des projets d’investissement.]*

***[MODELE DE DISPOSITION; MODIFIER SELON LE CAS)]***

**Paiement des marchandises fournies à partir de l’étranger:**

*[Choisissez l’option applicable et supprimez l’autre]*

***[Option 1- pour les paiements utilisant la méthode de décaissement par paiement direct]:***

Le paiement de la partie en devises étrangères est effectué en (\_\_\_\_\_) *[monnaie du prix du contrat] de* la manière suivante:

i) **Paiement anticipé :**

       Dix (10) pour cent du prix du contrat sont payés, dans les dix (10) jours suivant la signature du contrat et sur présentation d’une demande pour le montant en question;

      Trente (30) pour cent du prix du contrat sont payés dans les vingt (20) jours suivant la signature du contrat et sur présentation de la demande de paiement et une garantie de demande bancaire pour un montant équivalent valable jusqu’à ce que les Fournitures soient livrées et sous la forme d’une garantie d’avance de démarrage attachée au Contrat Cadre ou d’une autre forme acceptable pour l’Acheteur.

ii) **A l’expédition :** Cinquante (50) pour cent du prix contractuel des Fournitures expédiées sont payés, dans les quinze (15) jours suivant la présentation des documents spécifiés dans les documents d’expédition et autres documents.

iii) **A l’Acceptation :** Dix (10) pour cent du prix contractuel des marchandises reçues sont payés dans les quinze (15) jours suivant la réception des Fournitures dés présentation de la demande étayée par le certificat d’acceptation délivré par l’Acheteur.

Le paiement de la partie en monnaie locale est effectué en [monnaie] dans un délai de quinze (15) jours suivant la présentation de la réclamation étayée par un certificat de l’Acheteur déclarant que les Fournitures ont été livrées et que tous les autres services contractuels ont été exécutés.]

***[Option 2- pour les paiements à l’aide d’une Lettre de Crédit]***

Le paiement de la partie en devises étrangères est effectué en \_\_\_\_\_ *[monnaie du prix du contrat]* de la manière suivante:

i) **Avance de démarrage :** Dix (10) pour cent du prix du contrat sont payés dans les quinze (15) jours suivant la signature du contrat et sur présentation de la demande.

ii) **A l’expédition :** Quatre-vingt (80) pour cent du prix contractuel des Fournitures expédiées sont payés par Lettre de Crédit ferme et irrévocable ouverte en faveur du Fournisseur dans une banque de son pays, sur présentation des documents spécifiés dans l’expédition et autres documents ci-dessous.

iii) **A l’Acceptation :** Dix (10) pour cent du prix contractuel des Fournitures reçues sont payés dans les quinze (15) jours suivant la réception des Fournitures à la présentation de la demande étayée par le certificat d’acceptation délivré par l’Acheteur.

Le paiement de la partie en monnaie locale est effectué en \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ *[monnaie]* dans les quinze (quinze) jours suivant la présentation de la réclamation appuyée par un certificat de l’acheteur déclarant que les marchandises ont été livrées et que tous les autres services contractuels ont été exécutés.

**Paiement des biens et services fournis à partir du pays de l’Acheteur :**

Le paiement des Fournitures et Services fournis à partir du pays de l’Acheteur est effectué en \_\_\_\_\_ *[monnaie]*, comme suit:

i) **Avance de démarrage :** Dix (10) pour cent du prix du contrat sont payés dans les trente (15) jours suivant la signature du contrat à la présentation d’une réclamation pour le montant.

ii) **À la livraison :** Quatre-vingt (80) pour cent du prix du contrat sont payés à la réception des marchandises et dans les quinze (15) jours suivant la présentation des documents spécifiés dans la livraison et d’autres documents ci-après.

 iii) **A l’Acceptation :** Les dix (10) pour cent restants du prix du contrat sont versés au Fournisseur dans un délai de quinze (15) jours après la date du certificat d’acceptation de la livraison respective délivrée par l’Acheteur.

**6. Garantie de Bonne Fin**

*[Une Garantie de Bonne Fin* ***ne doit normalement pas être requise pour l’approvisionnement d’urgence en question.*** *Dans des circonstances exceptionnelles, si une Garantie de Bonne Fin est requise, insérez les éléments suivants :]*

*[«Le Fournisseur doit fournir une Garantie de Bonne Exécution pour l’exécution du contrat, dans le délai indiqué dans la lettre d’attribution du Marché subséquent (ou bon de commande), en utilisant à cette fin le formulaire de Garantie de Bonne Exécution joint au Contrat Cadre.*

*La Garantie de Bonne Fin sera payable à l’Acheteur à titre d’indemnisation pour toute perte résultant du défaut du Fournisseur de remplir ses obligations en vertu du contrat.*

*Le montant de la Garantie de Bonne Fin est le: [insérer % du prix du contrat;], libellé dans la ou les devises du contrat, ou dans une monnaie librement convertible acceptable pour l’Acheteur. La Garantie de Bonne Fin sera sous la forme jointe au Contrat Cadre.*

*La Garantie de Bonne Fin est libérée par l’Acheteur et retournée au Fournisseur au plus tard quatorze (14) jours suivant la date d’accomplissement des obligations d’exécution du Fournisseur en vertu du contrat, y compris les obligations de garantie, sauf indication contraire."]*

**7. Impôts et droits**

Pour les Fournitures fabriquées à l’extérieur du pays de l’Acheteur, le Fournisseur est entièrement responsable de toutes les taxes, droits de timbre, redevances de licence et autres prélèvements imposés à l’extérieur du pays de l’Acheteur.

Pour les Fournitures fabriquées dans le pays de l’Acheteur, le Fournisseur est entièrement responsable de toutes les taxes, droits, droits de licence, etc., applicables jusqu’à la livraison des Fournitures à l’Acheteur.

Si des exonérations fiscales, réductions, déductions ou privilèges peuvent être offertes au Fournisseur dans le pays de l’Acheteur, l’Acheteur fait de son mieux pour permettre au Fournisseur de bénéficier de telles économies d’impôt dans la mesure maximale admissible.

**8. Assurance**

La couverture d’assurance est précisée dans les Incoterms applicables spécifiés dans le Contrat Cadre. ***[Disposition privilégiée]***

*Ou*

Si ce n’est pas conformément à l’Incoterms, l’assurance est la suivante:

*[insérer des dispositions d’assurance spécifiques convenues, y compris la couverture, la monnaie et le montant]*

**9. Garantie**

Outre les obligations générales de garantie spécifiées dans le Contrat Cadre:

La garantie reste valable pendant *[le numéro insérer le nombre]* de mois après que les Fournitures, ou toute partie de celles-ci, selon le cas, ont été livrées et acceptées à la destination finale**,** ou pour [insérer le nombre] de mois après la date d’expédition à partir du port ou du lieu de chargement dans le pays d’origine, selon la période qui se termine plus tôt.

La période de réparation ou de remplacement après avoir été notifiée du défaut par l’Acheteur sera de *[insérer le nombre]* jours. Si après en avoir été avisé, le Fournisseur ne parvient pas à remédier au défaut dans ce délai, l’Acheteur peut procéder dans un délai raisonnable aux mesures correctives nécessaires, au risque et aux frais du Fournisseur et sans préjudice des autres droits que l’Acheteur pourrait avoir contre le Fournisseur en vertu du contrat.

Aux fins de la garantie, le ou les lieux de destination finale sont indiqués dans le présent Marché subséquent (ou bon de commande).

**10. Indemnités et Bonus**

Sauf disposition du Contrat Cadre prévupour les cas de Force Majeure, si le Fournisseur ne livre pas l’une ou l’autre des marchandises avant la/es date(s) de livraison ou n’exécute pas les Services connexes dans le délai spécifié dans le contrat, l’Acheteur peut, sans préjudice de tous ses autres recours en vertu du contrat, déduire du prix du contrat, des pénalités de retard.

Les pénalités de retard seront *[insérer le pourcentage] %* du prix des Fournitures ayant connu un retard ou des Services non exécutés] pour chaque semaine ou portion du retard jusqu’à la livraison ou exécution.

Le montant maximal des pénalités de retard est *[insérer %]* du prix du Marché. Une fois le maximum atteint, l’Acheteur peut résilier le Marché subséquent (ou bon de commande) conformément aux dispositions du Contrat Cadre relatives à larésiliation.

***[Facultatif]***

*[Insérer s’il n’y a pas de Services connexes :]* Le paiement de bonus au Fournisseur est *[insérer le pourcentage]* % par jour si les Fournitures en vertu du Marché sont livrées avant la date de livraison contractuelle finale].

*[Insérer s’il y a des Services connexes :]* Le paiement de bonus au Fournisseur est *[numéro d’insertion]* % par jour si les marchandises en vertu du contrat sont livrées et si les Services connexes sont terminés avant la date d’achèvement].

**11. Modifications des ordres et des modifications de contrats**

L’Acheteur peut à tout moment ordonner au Fournisseur par préavis d’apporter des modifications dans le cadre général du Marché subséquent (ou bon de commande) dans l’un ou plusieurs des éléments suivants :

a) les dessins, dessins ou spécifications, lorsque les marchandises à fournir en vertu du Marché subséquent (ou bon de commande) doivent être spécifiquement fabriquées pour l’Acheteur ;

b) le mode d’expédition ou d’emballage;

c) le lieu de livraison;

d) les Services connexes à fournir par le Fournisseur.

Si une telle modification entraîne une augmentation ou une diminution du coût ou du temps requis pour l’exécution par le Fournisseur de toute disposition du contrat, un ajustement équitable doit être effectué dans le prix du Marché subséquent (ou bon de commande) ou dans le calendrier de livraison/achèvement, ou les deux à la foi, et le Marché subséquent (ou bon de commande) est modifié en conséquence. Toute réclamation d’ajustement présentée par le Fournisseur en vertu de la présente clause doit être présentée dans un délai de vingt-huit (28) jours à compter de la date de réception par le Fournisseur de l’ordonnance de modification de l’Acheteur.

Les prix à facturer par le Fournisseur pour les Services connexes qui pourraient être nécessaires mais qui n’ont pas été inclus dans le Marché subséquent (ou bon de commande) sont convenus à l’avance par les parties et ne doivent pas dépasser les tarifs en vigueur facturés aux autres parties par le Fournisseur pour des services similaires.

**12. Prolongations de temps**

Si, à un moment quelconque, pendant l’exécution du Marché subséquent (ou bon de commande), le Fournisseur ou ses sous-traitants doivent rencontrer des conditions qui entravent la livraison en temps opportun des Fournitures ou l’achèvement des Services connexes, le Fournisseur en informe rapidement par écrit l’Acheteur du retard, de sa durée probable et de sa cause. Dès que possible après réception de l’avis du Fournisseur, l’Acheteur évaluera la situation et pourra, à sa discrétion, prolonger le délai d’exécution du Fournisseur, auquel cas la prorogation sera ratifiée par les parties par modification du contrat.

Sauf en cas de Force Majeure, comme le prévoit le Contrat Cadre, un retard par le Fournisseur dans l’exercice de ses obligations de livraison et d’achèvement rendra le Fournisseur responsable de l’application des pénalités de retard spécifiées ci-dessus, à moins qu’une prolongation du délai ne soit convenue.

**13. Règlement des différends relatifs au Marché subséquent (ou bon de commande)**

Comme indiqué dans les dispositions du CC, l’Acheteur et le Fournisseur font tout leur possible pour régler à l’amiable par une négociation informelle directe et, le cas échéant, par l’utilisation d’un conciliateur, tout désaccord ou différend qui survient en vertu du Marché subséquent (ou bon de commande) ou en relation avec celui-ci.

Si, après vingt-huit (28) jours, les parties n’ont pas réussi à résoudre leur différend ou leur différence par une telle consultation et décision mutuelles, si elles sont utilisées, l’Acheteur ou le Fournisseur pourra donner un avis à l’autre partie de son intention d’entamer le processus d’arbitrage, tel qu’il est prévu, quant à la question en litige, et aucun arbitrage à cet égard ne peut être entamé à moins qu’un tel avis ne soit donné. Tout différend ou différence à l’égard duquel un avis d’intention d’entamer l’arbitrage a été donné conformément à cette disposition est finalement réglé par arbitrage. L’arbitrage peut être entrepris avant ou après la livraison des Fournitures en vertu du Marché. La procédure d’arbitrage est effectuée conformément au règlement intérieur indiqué ci-après.

Nonobstant toute référence à l’arbitrage en l’espèce,

a) les parties continuent d’exercer leurs obligations respectives en vertu du Marché, à moins qu’elles ne s’entendent autrement ; et

b) l’Acheteur doit verser au Fournisseur toute somme due au Fournisseur.

*[« (a) sera retenu dans le cas d’un contrat avec un Fournisseur étranger et b) sera retenu dans le cas d’un contrat avec un ressortissant du pays de l’Acheteur. »]*

[ (a) Marché avec un Fournisseur étranger :

*[à moins que l’Acheteur ne choisisse les règles d’arbitrage commercial d’une autre institution arbitrale internationale, la disposition relative au modèle suivant devrait être insérée:]*

Tous les litiges découlant du présent contrat ou en relation avec celui-ci seront finalement réglés en vertu du Règlement arbitral de la Chambre de commerce internationale par un ou plusieurs arbitres nommés conformément auxdites règles.

b) Marché avec un Fournisseur national du pays de l’Acheteur :

En cas de litige entre l’Acheteur et un Fournisseur ressortissant du pays de l’Acheteur, le différend sera renvoyé à l’arbitrage conformément aux lois du pays de l’Acheteur.*]*

Annexe 5 : Liste des Acheteurs (si applicable)

[*Éliminer cette section si le Contrat Cadre est un CC avec Utilisateur unique – par exemple un CC avec Acheteur unique*]

Les agences suivantes sont des Acheteurs participants en tant qu’Acheteurs dans ce Contrat Cadre.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **#** | **Nom de l’Acheteur** | **Adresse** | **Représentant** |
|  | [*insérer le nom complet de l’Acheteur principal/ Acheteur #1*]  [*insérer le type légal de l’entité*] | [*insérer l’adresse du lieu d’activité principale* ] | Nom et Titres/position :  Téléphone :  Mobile :  Courriel: |
|  | [*insérer le nom complet de l’Acheteur #2*]  [*insérer le type légal de l’entité*] | [*insérer l’adresse du lieu d’activité principale* ] | Nom et Titres/position :  Téléphone :  Mobile :  Courriel : |
|  | [*insérer le nom complet de l’Acheteur #3*]  [*insérer le type légal de l’entité*] | [*insérer l’adresse du lieu d’activité principale* ] | Nom et Titres/position :  Téléphone :  Mobile :  Courriel : |
|  |  |  |  |

1. La BIRD et l’IDA sont désignées par le terme « la Banque Mondiale ». Etant donné que les procédures de la passation des marchés de la BIRD et de l’IDA sont identiques, l’expression « Banque mondiale » - ou simplement « Banque » - utilisée dans ce Dossier type de Passation des Marchés désigne à la fois la BIRD et l’IDA et le terme « prêt » désigne un prêt de la BIRD, ou un crédit ou un don de l’IDA. [↑](#footnote-ref-1)
2. Pour écarter tout doute, les effets d’une telle sanction sur la partie concernée concernent, de manière non exhaustive, (i) le dépôt de candidature à la pré-qualification, l’expression d’intérêt pour une mission de consultant, et la participation à un appel d’offres directement ou comme sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur, ou prestataire dans le cadre d’un tel contrat, et (ii) la conclusion d’un avenant ou un additif comportant une modification significative à un contrat existant. [↑](#footnote-ref-2)
3. Un sous-traitant, consultant, fabricant ou fournisseur de biens ou services (différents intitulés sont utilisés en fonction de la formulation du dossier d’appel d’offres) désigné est une entreprise ou un individu qui (i) fait partie de la demande de pré qualification ou de l’offre du soumissionnaire compte tenu de l’expérience spécifique et essentielle et du savoir-faire qu’il apporte afin de satisfaire aux conditions de qualification pour une offre déterminée ; ou (ii) a été désigné par l’Emprunteur. [↑](#footnote-ref-3)
4. Les inspections menées dans ce cadre sont des vérifications sur pièces du fait de leur nature. Ils comprennent des activités de recherche documentaire et factuelle entreprises par la Banque, ou des personnes désignées par elle, afin de vérifier des aspects spécifiques relevant d’une enquête ou d’un audit, tel que l’évaluation de la véracité d’une accusation éventuelle de Fraude et Corruption, par le moyen de dispositif approprié. De telles activités peuvent inclure, sans limitation, d’avoir accès à des documents financiers d’une entreprise ou d’une personne et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, d’avoir accès à tous autres documents, données et renseignements (sous forme de documents imprimés ou en format électronique) jugés pertinents aux fins de l’enquête ou de l’audit et les examiner, faire des copies de ces documents selon les besoins, avoir des entretiens avec le personnel et toute autre personne, mener des inspections physiques et des visites de site, et obtenir la vérification de renseignements par une tierce partie. [↑](#footnote-ref-4)
5. Le Garant insérera un montant représentant le pourcentage du montant du marché, et libellé soit dans la/es monnaie/s du marché, ou dans une monnaie librement convertible acceptable pour l’Acheteur. [↑](#footnote-ref-5)
6. *Insérer la date 28 jours après la date d’achèvement spécifiée dans le Marché subséquent (ou bon de commande). L’Acheteur doit prendre en compte le fait que, dans le cas d’une prorogation de la durée du Marché, il devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d’expiration mentionnée dans la garantie. Lorsqu’il préparera la garantie, l’Acheteur peut considérer ajouter ce qui suit à la fin de l’avant-dernier paragraphe : « Sur demande écrite de l’Acheteur, formulée avant l’expiration de la présente garantie, le Garant prolongera la durée de cette garantie pour une période ne dépassant pas [six mois] [un an]. Une telle extension ne sera accordée qu’une fois. »* [↑](#footnote-ref-6)
7. *Le Garant doit insérer le montant représentant le montant de l’avance soit dans la (ou les) monnaie (s) mentionnée(s) au Marché pour le paiement de l’avance, soit dans toute autre monnaie librement convertible acceptable par l’Acheteur.* [↑](#footnote-ref-7)
8. Insérer les documents d’expédition établissant “la livraison” des Fournitures conformément aux Incoterms du Marché. [↑](#footnote-ref-8)
9. Insérez la date de livraison conformément au Marché. L’Acheteur doit noter qu’en cas de prolongation du délai d’exécuter le Marché, l’Acheteur devrait demander une prolongation de cette garantie au garant. Cette demande doit être écrite et doit être faite avant la date d’expiration fixée dans la garantie. Lors de la préparation de cette garantie, l’Acheteur pourrait envisager d’ajouter le texte suivant au formulaire, à la fin de l’avant-dernier paragraphe : « Nous acceptons une prolongation d’une durée de cette garantie pour une période ne dépassant pas [six mois] [un an], en réponse à la demande écrite de l’Acheteur pour une telle prolongation -- une telle demande devant nous être présentée avant l’expiration de la garantie. » [↑](#footnote-ref-9)